

LES PARTENARIATS AGRICOLES DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS HAUTS-DE-FRANCE



Etat des lieux et propositions d'actions

Mars 2022

LES PARTENARIATS AGRICOLES DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS HAUTS-DE-FRANCE

Etat des lieux et propositions d'actions

Rédaction :

Matthieu FRANQUIN

Relectures :

Matthieu JAMES, Francis MEUNIER

Contributions :

Simon BEZILLE, Clémentine COÛTEAUX, David FRIMIN, François FOURMY, Benoît GALLET, Marc GEORGES, Thibaut GERARD, Martin GILLET, Sandrine GOUGAUD, Gaëlle GUYETANT, Camille HECQUET, Matthieu JAMES, Olivier LECOMTE, Loïc LEGLISE, Matthieu LOQUET, Léa MARTINEZ, Mickael MELANT, Vincent MERCIER, Adrien MESSEAN, Francis MEUNIER, Coralie MOREL, Coralie PETIT, Gaëtan RIVIERE, Alexis THERY, Damien TOP, Patrick TRONGNEUX, Anthony VASSEUX, Quentin VANQUELEF (Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France)

Cartographie :

Gratien TESTUD

Pour citer ce document :

FRANQUIN M., 2022 – Les partenariats agricoles du Conservatoire d'espaces naturels Hauts de France - Etat des lieux et propositions d'actions. Mars 2022. Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France. 47 p + annexes

Crédits photos page de couverture : D. Frimin ; R. Monnehay ; J. Hembert – CEN HDF

Table des matières

1. Introduction	6
2. Méthodologie de l'étude	7
2.1. Etat des lieux des usages agricoles sur les sites	7
2.2. Amélioration de la connaissance des agriculteurs partenaires du Conservatoire	7
2.3. Enquête approfondie auprès d'éleveurs ciblés	8
2.4. Etat des partenariats avec les acteurs agricoles de la région	9
2.5. Suivi et pilotage de l'étude	9
3. Etat des lieux des partenariats agricoles du Conservatoire	10
3.1. Les usages agricoles sur les sites gérés par le Conservatoire	10
3.1.1. Synthèse des surfaces et nombre d'éleveurs sur les sites du Conservatoire	10
3.1.2. Le type d'usage agricole sur les sites du Conservatoire	11
3.1.3. Les relations contractuelles entre le Conservatoire et les exploitants	12
3.1.4. Le type de milieux concernés par les usages agricoles	13
3.1.5. Carte de synthèse des usages agricoles contractuels	15
3.2. Caractéristiques socio-économiques des exploitations agricoles partenaires du Conservatoire	16
3.2.1. Statut, âge et moyens humains	16
3.2.2. Surfaces exploitées et orientations technico-économiques des exploitations	16
3.2.3. Les ateliers d'élevage	18
3.2.4. Modes de commercialisation	20
3.2.5. Zoom sur les projets et évolutions envisagés dans les exploitations	21
3.3. Engagements environnementaux et prise en compte de la biodiversité dans les exploitations	22
3.3.1. Certifications et démarches environnementales	22
3.3.2. PAC et MAEC	23
3.3.3. Actions volontaires en faveur de la biodiversité	24
3.3.4. Place accordée à la biodiversité par les exploitants	25
3.4. Synthèse de l'enquête « générale »	26
3.5. Place des sites gérés dans les exploitations et relation Conservatoire / exploitant	27
3.5.1. Part des surfaces des sites du Conservatoire dans les exploitations	27
3.5.2. Place des sites gérés dans les exploitations	28
3.5.3. Vision globale du partenariat avec le Conservatoire	29
3.5.4. Positionnement de l'exploitant par rapport au Conservatoire	30
3.5.5. Avantages/intérêts du partenariat pour l'exploitant	31
3.5.6. Difficultés rencontrées	31

3.5.7.	Connaissance des enjeux écologiques et compréhension des attentes du Conservatoire	33
3.5.8.	Zoom sur la gestion du parasitisme des animaux pâturant les sites.....	34
3.6.	Evaluation des besoins et attentes exprimés par les exploitants	36
3.6.1.	Informations sur les sites et leur gestion	36
3.6.2.	Journées d'échange entre éleveurs et visites de ferme/site	36
3.6.3.	Connaissance et préservation de la biodiversité à l'échelle des exploitations	37
3.6.4.	Autres besoins exprimés	37
3.7.	Le point de vue des équipes du Conservatoire sur la gestion des partenariats agricoles à l'échelle des sites.....	38
3.8.	Les partenariats avec les organismes et associations agricoles	39
3.8.1.	Les Chambres d'agriculture départementales et régionale	39
3.8.2.	La SAFER Hauts de France	40
3.8.3.	Centre régional de ressource génétique (CRRG)	41
3.8.4.	Bio en Hauts de France.....	41
3.8.5.	Terre de Liens	42
4.	Propositions d'actions et pistes d'amélioration	43
4.1.	Pour la gestion agroécologique des sites.....	43
4.2.	Pour l'accompagnement des éleveurs partenaires à l'échelle de leurs exploitations.....	45
4.3.	Pour une approche partenariale et intégrée à l'échelle territoriale	46
5.	Conclusion	47
Annexe 1	48
Annexe 2	51
Annexe 3	56
Annexe 4	57

1. Introduction

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est issu de la fusion des Conservatoires Picardie et Nord-Pas de Calais en 2020. Il œuvre aujourd'hui à la préservation de 512 espaces naturels représentant 17 670 ha (données au 31/12/2021).

Dans la région, de nombreux espaces naturels remarquables sont étroitement liés aux activités agricoles passées et présentes et plus particulièrement à l'élevage. C'est le cas notamment des pelouses calcicoles et prairies humides mais aussi d'une partie des marais, tourbières et landes. Le maintien de ces milieux ouverts repose en effet depuis plusieurs milliers d'années en partie sur les pratiques pastorales.

Ainsi, depuis leur création, les Conservatoires travaillent en lien étroit avec des agriculteurs dans le cadre de la gestion écologique des sites. En fonction des cas, ce partenariat consiste soit à maintenir des usages agricoles favorables à la préservation de la biodiversité, soit à faire évoluer les pratiques pour répondre aux objectifs de conservation des sites, soit à remettre en place une activité agricole sur des sites où elle avait été abandonnée.

Dans les Hauts-de-France, le Conservatoire a ainsi développé de nombreux partenariats avec les éleveurs locaux afin de mettre en œuvre ce type de gestion. Le fait de tisser des liens avec des éleveurs locaux est également un choix politique du Conservatoire afin d'intégrer son action dans la vie économique des territoires et de soutenir les filières d'élevage en difficulté dont l'importance est pourtant primordiale pour la conservation des prairies, de la biodiversité et des paysages associés.

La présente étude a pour objectif de mieux connaître les éleveurs partenaires, leurs besoins et attentes pour la prise en compte de la biodiversité au sein de leurs exploitations. Elle vise par ailleurs à proposer des pistes d'amélioration dans la gestion de ces partenariats pour consolider les liens avec ces éleveurs et améliorer les pratiques au bénéfice des éleveurs comme du patrimoine naturel préservé sur les sites du Conservatoire.



Pâturage de vaches Salers – RNRL'Escaut Rivière - B. Gallet - CENHDF

2. Méthodologie de l'étude

2.1. Etat des lieux des usages agricoles sur les sites

L'état des lieux des usages a été réalisé en se basant sur les informations centralisées dans la base de données interne du Conservatoire. Cependant, dans le contexte de fusion, l'ensemble des données concernant les usages agricoles sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais n'étaient pas encore intégrés dans cette base. Par ailleurs, cette base de données ne prend en compte que les usages agricoles conventionnés avec le Conservatoire.

Ainsi, afin d'avoir une vision complète des activités agricoles sur les sites d'intervention, un tableau regroupant les informations disponibles a été mis à disposition des équipes sites afin qu'elles puissent le compléter avec l'ensemble des usages conventionnés ou non, mais aussi préciser plusieurs informations : type de pâturage, les noms et coordonnées des exploitants, surface réellement utilisée...

Une extraction SIG des parcelles déclarées à la PAC par des agriculteurs en 2019 (source : RPG PAC 2019) sur les sites Conservatoire a également été réalisée afin de la comparer aux usages agricoles connus sur les sites et d'identifier d'éventuels manques.

Enfin, les informations manquantes ont été recherchées soit directement dans les plans de gestion des sites, soit par des échanges ponctuels avec les équipes sites ou les éleveurs concernés.

2.2. Amélioration de la connaissance des agriculteurs partenaires du Conservatoire

Afin de mieux connaître les agriculteurs présents sur les sites, une enquête dite « générale » a été réalisée auprès de l'ensemble des exploitants conventionnés, à partir d'un questionnaire d'entretien directif (questionnaire en annexe 1) visant à collecter assez rapidement (15 minutes d'entretien en moyenne), les informations suivantes :

- Age, main d'œuvre ;
- Type d'exploitation, SAU, grand type de culture (surface en PP, surface fourragère, surface cultivée...);
- Elevage/troupeau : nombre d'animaux, races, autonomie fourragère ;
- Certification, label, mode de commercialisation ;
- MAEC/PAC, engagement en faveur de la biodiversité ;
- Besoins d'accompagnement.

La réalisation de cette enquête a été répartie entre les différents membres de l'équipe en contact avec ces exploitants (agent technique pâturage, technicien de gestion de site ou chargé de mission). C'est ainsi plus de 20 salariés qui ont réalisé des enquêtes, majoritairement par téléphone mais aussi pour quelques cas en rencontre directe ou par courrier.

Seuls les agriculteurs conventionnés avec le Conservatoire ont été interrogés dans le cadre de cette enquête. Il était en effet plus délicat de solliciter les éleveurs avec lesquels aucun partenariat n'existe car dans certains cas nous avons très peu, voir aucun contact avec eux et d'autre part, le nombre d'enquêtes à réaliser nécessitait une priorisation.

Ainsi, sur les 186 usagers agricoles en contrats avec le Conservatoire en 2021, **151 ont été enquêtés dans le cadre de cette étude, soit plus de 80%**. Parmi les 35 usagers non enquêtés, 10 ont été

écartés de l'enquête car ils ne sont pas agriculteurs et utilisent de très petites surfaces. Les 25 autres usagers non enquêtés ont été contactés mais n'ont pas répondu.

Sur les 151 exploitants enquêtés, 11 n'ont pas le statut d'agriculteur. Ce sont en général des particuliers possédant quelques animaux (chevaux ou moutons principalement) utilisant des sites sans vocation économique. L'objectif de l'étude étant de caractériser les partenariats agricoles du Conservatoire, les données concernant ces 11 usagers non agriculteurs ne sont donc pas prises en compte dans les résultats présentés ci-dessous.

Les données issues de cette enquête sont mentionnées dans ce rapport comme « enquête générale ».

2.3. Enquête approfondie auprès d'éleveurs ciblés

Une enquête plus approfondie a été réalisée auprès de certains agriculteurs partenaires pour répondre aux objectifs suivants :

- Avoir une connaissance plus fine de certains éleveurs ;
- Mieux cerner la place et le rôle des sites Conservatoire dans ces exploitations (atouts, contraintes, difficultés rencontrées) ;
- Evaluer le positionnement des éleveurs par rapport à l'enjeu biodiversité ;
- Identifier les besoins d'accompagnements, les pistes d'amélioration et les projets à développer.

Les entretiens ont été réalisés par le Chargé de mission Agroécologie sur la base d'un questionnaire semi-directif ([annexe 2](#)), pour la grande majorité en face-à-face chez l'exploitant avec une durée allant de 45 minutes à 1h30.

Afin d'avoir un échantillon représentatif des agriculteurs partenaires, il a été décidé de réaliser une cinquantaine d'entretiens approfondis en ciblant les éleveurs sur la base des critères suivants :

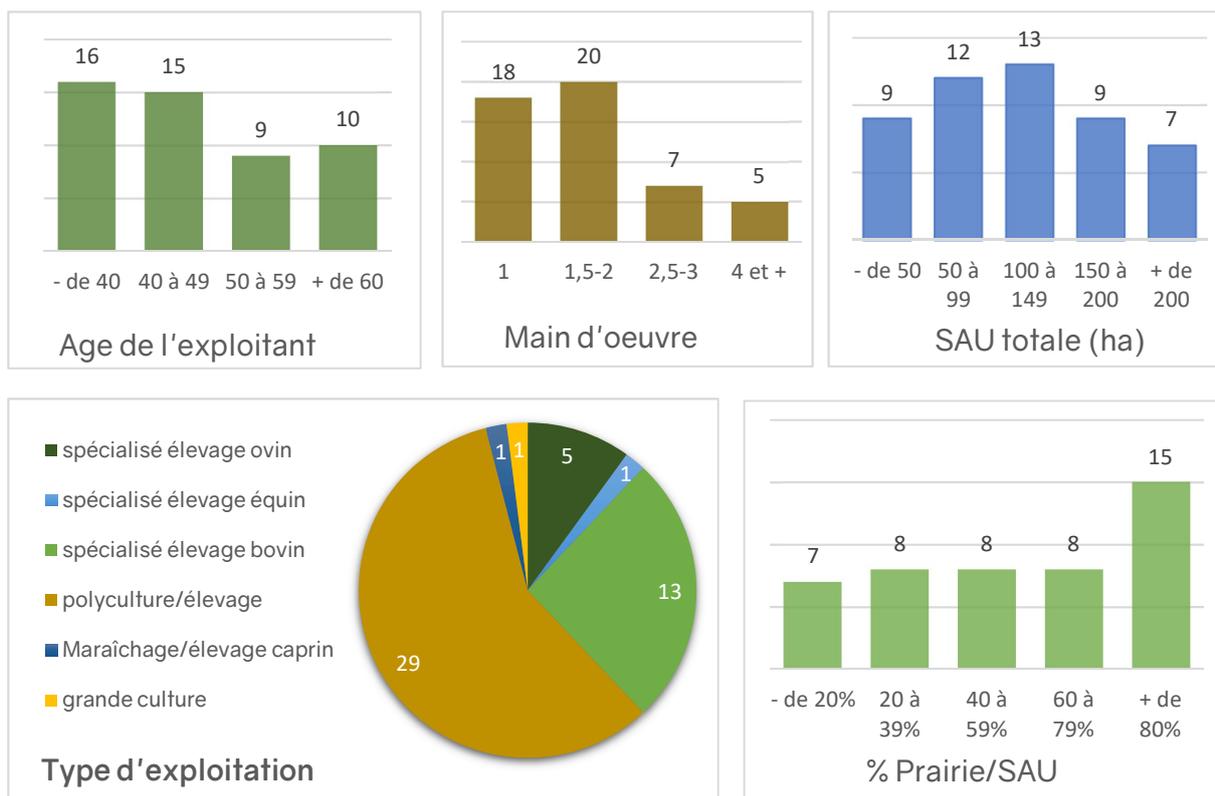
- Avoir une représentation de l'ensemble des territoires d'intervention et de la diversité des types d'exploitation ;
- Cibler des sites à forts enjeux agricoles et pastoraux ;
- Avoir une diversité de type de relations avec le Conservatoire (partenaire historique, éleveurs très coopératifs, éleveurs en conflit ou en difficultés...).

La liste a ainsi été construite avec les Responsables départementaux et les équipes sites pour aboutir à 53 exploitants dont 50 ont été effectivement enquêtés (seul 3 exploitants n'ont pas été joignables ou disponibles malgré les nombreuses relances).

Comme le montrent les graphiques page suivante, les exploitations rencontrées présentent des profils assez diversifiés que ce soit en termes d'âge des exploitants, de surface totale exploitée et de main d'œuvre. Les types d'exploitation sont également diversifiés avec une dominance des exploitations de polyculture/élevage. Parmi ces exploitants, 4 ne sont pas agriculteurs à titre principal, dont 2 qui n'ont même pas le statut d'agriculteur.

La carte en [annexe 3](#) présente la localisation des sièges d'exploitation de ces 50 exploitations.

Les résultats issus de ces entretiens sont présentés dans des encadrés verts.



2.4. Etat des partenariats avec les acteurs agricoles de la région

En complément de l'état des lieux et des enquêtes, une synthèse des partenariats en cours avec des organismes agricoles ou para-agricoles a été réalisée auprès des équipes et complétée par des rencontres ciblées avec quelques acteurs clés : Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France, Chambre d'agriculture de la Somme et de l'Aisne, Bio en Hauts de France et le Centre régional de ressources génétiques. Ces rencontres ont permis de faire un point sur les partenariats existants et échanger sur le développement de futures actions potentielles. Par ailleurs une rencontre a eu lieu avec la SAFER à l'occasion de l'élaboration par cette dernière de son nouveau PPAS, donnant lieu à une réflexion sur les perspectives de poursuite de la collaboration actuelle.

2.5. Suivi et pilotage de l'étude

Un groupe de pilotage a été constitué dès le démarrage de l'étude afin de valider les différentes étapes de travail et de contribuer à l'analyse et aux propositions d'actions pour la suite. Ce groupe de pilotage était composé de 12 personnes de l'équipe du Conservatoire (les 2 responsables du service technique, 3 techniciens de gestion de sites, 4 chargés de missions territoriaux, 1 responsable départemental, le directeur adjoint et le chargé de mission agroécologie) et d'une représentante de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Ce groupe s'est réuni 3 fois, en juin 2021, décembre 2021 et mars 2022

3. Etat des lieux des partenariats agricoles du Conservatoire

3.1. Les usages agricoles sur les sites gérés par le Conservatoire

3.1.1. Synthèse des surfaces et nombre d'éleveurs sur les sites du Conservatoire

		Nb de sites	Nb exploit°	Surf pâturée	Surf fauchée	Surf cultivée	Surf totale	Sites en gestion	Sites en assistance de gestion
02	TOTAL 02	48	71	954 ha	212 ha	22 ha	1 188 ha	1085 ha	103 ha
	Avec contrat usage	23	52	659 ha	209 ha		868 ha	865 ha	4 ha
	CAG/CG éleveur ¹	9	10	162 ha			162 ha	62 ha	100 ha
	Sans contrat usage	16	9 ²	133 ha	3 ha	22 ha	158 ha	158 ha	
59	TOTAL 59	36	52	195 ha	125 ha	20 ha	340 ha	263 ha	77 ha
	Avec contrat usage	26	36	119 ha	97 ha		216 ha	216 ha	
	Sans contrat usage	10	16 ²	76 ha	28 ha	20 ha	124 ha	47 ha	77 ha
60	TOTAL 60	35	58	276 ha	223 ha	13 ha	512 ha	461 ha	51 ha
	Avec contrat usage	16	36	152 ha	206 ha		358 ha	358 ha	
	CAG/CG éleveur ¹	5	5	63 ha			63 ha	27 ha	36 ha
	Sans contrat usage	14	17 ²	62 ha	17 ha	13 ha	92 ha	77 ha	15 ha
62	TOTAL 62	51	55	452 ha	38 ha	20 ha	510 ha	422 ha	88 ha
	Avec contrat usage	32	35	283 ha	20 ha		303 ha	303 ha	
	Sans contrat usage	19	20 ²	169 ha	18 ha	20 ha	207 ha	119 ha	88 ha
80	TOTAL 80	58	52	565 ha	47 ha	1 ha	613 ha	544 ha	69 ha
	Avec contrat usage	38	27	360 ha	38 ha		397 ha	395 ha	3 ha
	Sans contrat usage	20	25 ²	205 ha	9 ha	1 ha	215 ha	149 ha	66 ha
Total HDF	Total général	228	288	2 442 ha	645 ha	76 ha	3 163 ha	2 774 ha	388 ha
	% total Sites CEN	45%		14%	3.6%	0.4%	18%		
	Avec contrat usage	135	186	1 572 ha	570 ha		2 142 ha	2 136 ha	6 ha
	Sans contrat usage	79	87 ²	646 ha	75 ha	75 ha	796 ha	549 ha	246 ha
	CAG/CG éleveur ¹	14	15	224 ha			224 ha	89 ha	136 ha

¹CAG/CG éleveur : cette catégorie correspond à des conventions d'assistance à la gestion ou des conventions de gestion qui sont signées avec des propriétaires fonciers qui sont également exploitants agricoles. Même si ces conventions n'encadrent pas directement l'usage agricole, les propriétaires/exploitants s'engagent dans la préservation du site et à suivre les recommandations du Conservatoire.

²Le nombre d'exploitants utilisant des sites sans contrat d'usage est un estimatif à minima, le Conservatoire n'ayant pas toujours les contacts de ces exploitants, notamment pour certains sites en assistance de gestion.

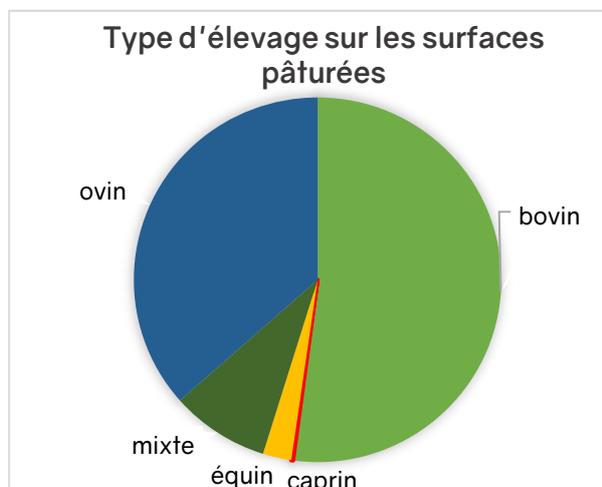
Sur l'ensemble des sites du Conservatoire, **3169 ha supportent une activité agricole, ce qui représente 18% des surfaces**. Ces usages agricoles concernent **45% des sites et 288 exploitants**.

2774 ha sont situés sur des sites directement gérés par le Conservatoire alors que 388 ha correspondent à des sites où il assure uniquement une assistance à la gestion auprès du propriétaire.

A l'échelle des départements, c'est l'Aisne qui compte le plus de surfaces agricoles sur des sites Conservatoire avec près de 1200 ha, du fait notamment des grandes zones pâturées sur le Camp militaire de Sissonne et des nombreuses parcelles de fauche dans la Moyenne vallée de l'Oise.

3.1.2. Le type d'usage agricole sur les sites du Conservatoire

Le pâturage est l'usage agricole dominant sur les sites avec environ 2400 ha, ce qui est assez logique compte tenu du type de milieux gérés par le Conservatoire et des objectifs écologiques.



Plus de 600 ha, principalement des prairies humides alluviales (vallée de l'Oise et de la Sambre notamment) sont uniquement fauchées. Enfin, une petite partie des surfaces, 2%, est cultivée. Cet usage concerne généralement des petites parcelles en marge des sites gérés.

Le pâturage sur les sites avec un contrat d'usage agricole est à un peu plus de 50% bovin, largement majoritaire dans les zones humides. Le pâturage ovin est également bien présent et domine dans les milieux secs (pelouses et landes). Certains sites ont un pâturage mixte : souvent ovin/caprin mais aussi bovin/équain. Le pâturage équain (et/ou asin) ainsi que le pâturage caprin sont minoritaires.



Chèvres sur le coteau de Baybelle à Rocquemonst – R. Monnehay - CENHDF



Pâturage ovin sur le camp de Sissonne - D. Frimin - CENHDF



Chevaux fjord au marais de Belloy sur Somme – G. Gaudin - CENHDF



Vaches nantaises à Blangy Tronville- E. Bastien CENHDF

3.1.3. Les relations contractuelles entre le Conservatoire et les exploitants

	Nombre	Surface (ha)
Contrats d'usage agricole	238	2142
Convention d'usage agricole	71	1185
Contrat d'entretien	81	447
Prêt à usage	51	221
Contrat de sous-location	18	124
Bail rural	9	34
Bail rural à clauses environnementales	8	131
Autres types de contrats (propriétaires exploitants)	15	224
Convention assistance de gestion	12	173
Bail Emphytéotique	1	4
Convention de gestion	2	48
Usage agricole sans contrat		796
Total général		3163

Comme on le voit dans le tableau ci-dessus, environ les 2/3 des surfaces avec activités agricoles, 2142 ha, font l'objet d'un contrat d'usage entre l'exploitant et le Conservatoire. Il existe différents types de contrats en fonction des situations, des possibilités juridiques et de l'historique :

- **Convention d'usage agricole** : convention précaire à titre gratuit, d'une durée allant de 1 à 5 ans, utilisée de façon prioritaire par l'ancien CEN Picardie pour sa souplesse et son adaptabilité (variabilité importante des conditions d'une convention à l'autre) ;
- **Contrat d'entretien** : contrat précaire de prestation d'entretien par fauche ou pâturage pour 1€ symbolique, d'une durée de 1 an ou moins (saison de pâturage), utilisé par l'ancien CEN Nord-Pas de Calais ;
- **Prêt à usage** : contrat précaire à titre gratuit, principalement utilisé en Moyenne Vallée de l'Oise, souvent pluriannuel. Il est juridiquement très proche des conventions d'usage agricole ;
- **Contrat de sous-location** : ce type de contrat payant, était utilisée coté Picard sur des sites où le Conservatoire est en Bail Emphytéotique avec des Communes. Compte tenu de la fragilité juridique de ces contrats vis-à-vis du statut du fermage, le Conservatoire n'engage plus ce type de contrat depuis plusieurs années ;
- **Bail rural** : Quelques sites, notamment de la Moyenne Vallée de l'Oise, où le Conservatoire est propriétaire, sont concernés par des baux ruraux classiques du fait de l'existence de fermiers historiques lors de l'acquisition ;
- **Bail rural à clauses environnementales** : Pour certains sites, lors de l'acquisition, les baux existants ont été convertis en baux à clauses environnementales permettant de garantir un usage compatible avec la conservation du site. Ce type de contrat a aussi été mis en place pour donner de la visibilité à la collaboration dans des cas où la gestion est bien établie.

Au-delà de ces contrats d'usage, le Conservatoire a également conventionné certains sites directement avec des propriétaires qui sont exploitants agricoles. Dans ce cas, qui représente 224 ha et 15 exploitants, il ne s'agit pas d'un contrat d'usage agricole tel qu'évoqué dans le paragraphe précédent mais soit d'une convention d'assistance à la gestion, soit d'une convention de gestion d'espaces naturels. Ces conventions visent à la préservation écologique des sites et à leur suivi scientifique mais ne comprennent pas de conditions spécifiques sur l'usage agricole. Les exploitants concernés sont cependant fortement engagés en tant que propriétaires pour la préservation des sites et à ce titre mettent en œuvre la gestion agricole avec l'appui et les conseils du Conservatoire.

Enfin, 25% des surfaces avec usages agricoles ne font l'objet d'aucune relation contractuelle entre le Conservatoire et l'exploitant. Cela concerne ainsi environ 87 exploitants sur 79 sites avec différents cas de figure :

- Sites où le Conservatoire assure uniquement une assistance à la gestion ; les exploitants sont alors logiquement conventionnés avec le propriétaire ;
- Certains sites où le propriétaire (souvent une Commune) est directement en contrat ou bail avec l'exploitant, souvent antérieurement à l'intervention du Conservatoire ;
- Parcelle marginale incluse dans un grand site ou parcelles cultivées incluses dans le périmètre de site rupestre/carrières ;
- Cas ponctuels des sites pâturés en régie par le troupeau du Conservatoire (moins de 15 ha).

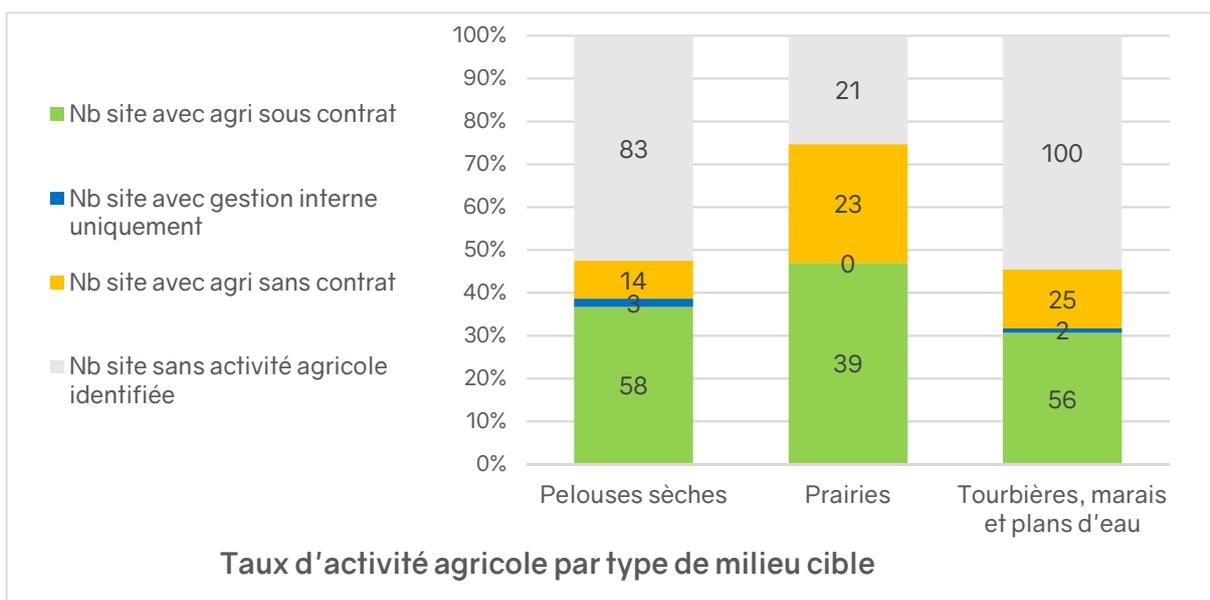
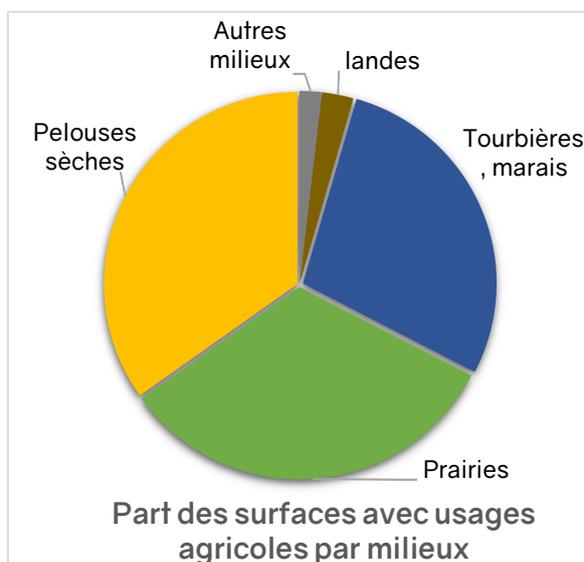
La carte des sites faisant l'objet d'au moins un usage agricole sans contrat avec le Conservatoire est en **annexe 4**.

3.1.4. Le type de milieux concernés par les usages agricoles

Les usages agricoles sont répartis de façon assez homogène entre les pelouses sèches, les prairies et les tourbières/marais. Ces 3 grands types de milieux représentent 95% des surfaces concernées.

Il y a également environ 80 ha de landes et pelouses sur sables pâturés. Les autres milieux qui représentent 2% des surfaces sont des milieux rupestres, gîtes à chiroptères (souvent parcelle adjacente au gîte), boisements et terrils.

60% des surfaces avec usages agricoles sont situées en zones humides.



Des activités agricoles, avec ou sans contrat avec le Conservatoire, sont présentes sur près de 45% des sites gérés. Ce taux est variable en fonction du type de milieu cible (milieu visé par la gestion Conservatoire) :

- **75% des sites ayant pour milieu cible « prairie » sont concernés par une activité agricole.** Ce taux élevé est tout à fait logique pour des milieux majoritairement d'origine agricole. Pour les 25% de sites pour lesquels aucune activité agricole n'a été identifiée, il s'agit principalement de sites en assistance de gestion sans contrat d'usage et non déclarés à la PAC en 2019-2020 (une activité agricole y est probablement présente mais non connue), de sites majoritairement boisés ou de sites récemment conventionnés ;
- **Pour les sites à milieu cible « pelouse sèche », seulement 45% ont une activité agricole identifiée.** Ce taux peut paraître faible pour ce type de milieu fortement lié au pastoralisme mais de nombreux sites à objectif « pelouse » sont actuellement relativement fermés voire boisés et ne sont plus pâturés depuis de nombreuses années. Ce taux devrait donc progressivement augmenter au fur et à mesure des travaux de réouverture et de remise en pâturage entrepris par le Conservatoire.
- **Pour la cible « tourbières, marais et plans d'eau », il y a également 45% des sites avec une activité agricole.** Les sites sans activité agricole sont dominés par des habitats pas ou peu compatibles avec l'activité agricole (roselières, mégaphorbiaies, bas marais tourbeux, boisements ou plans d'eau).



Pelouse d'Hangest sur Somme – R.Monnehay- CENHDF



Marais de Blangy sur Ternoise – M. Drouglazet- CENHDF

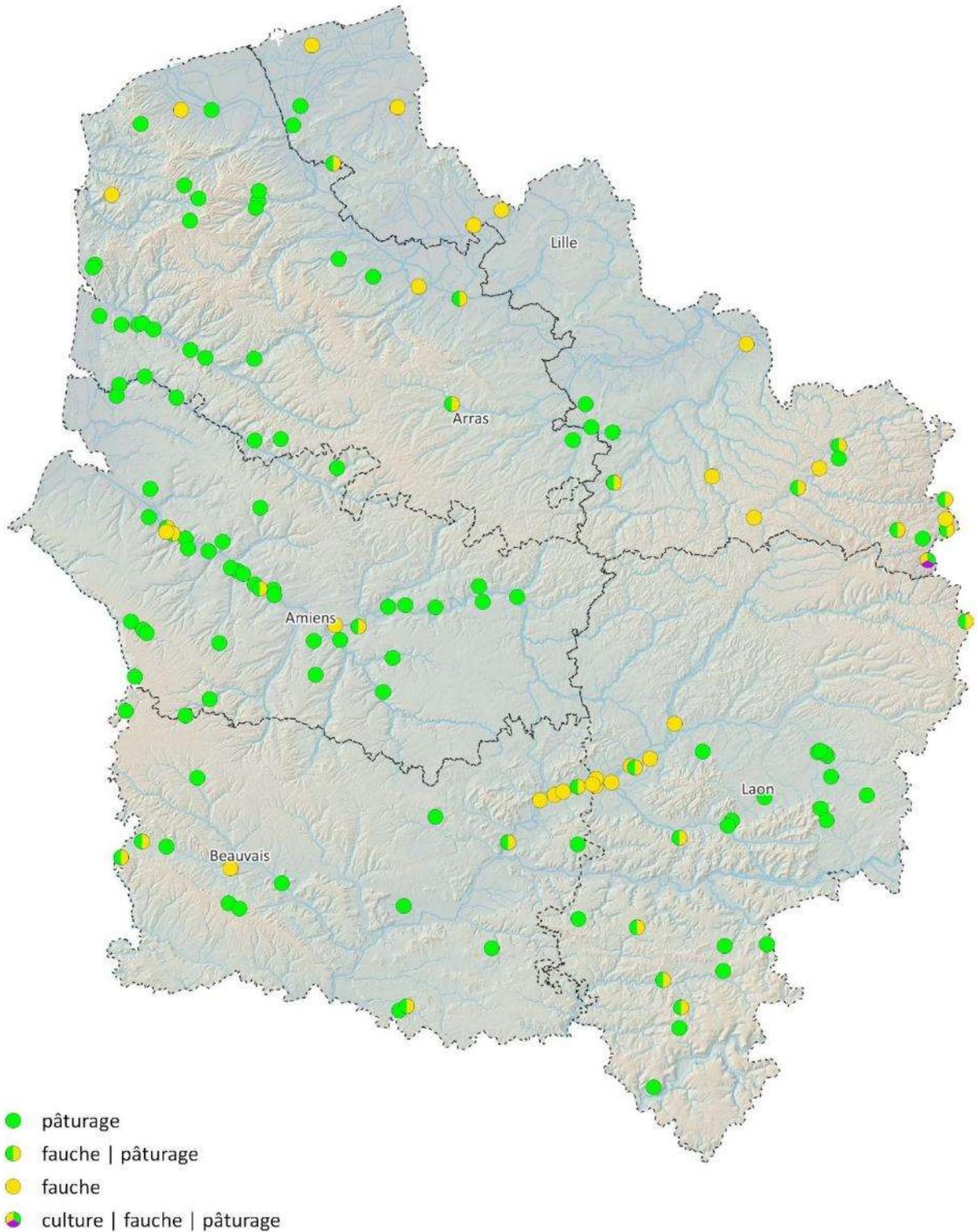


Prairies humides – RNR Val de Sambre – B.Gallet- CENHDF



RNN Landes de Versigny – C.Gergereau- CENHDF

3.1.5. Carte de synthèse des usages agricoles contractuels

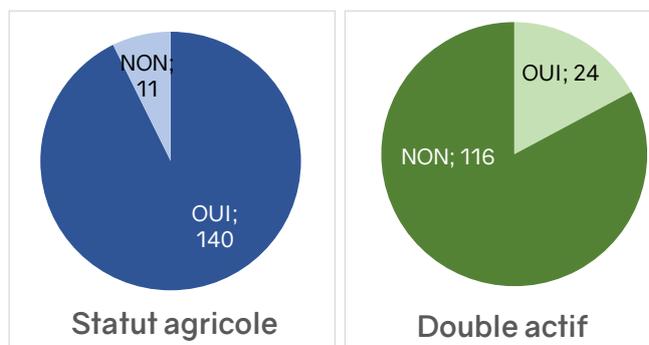


0 10 20 km

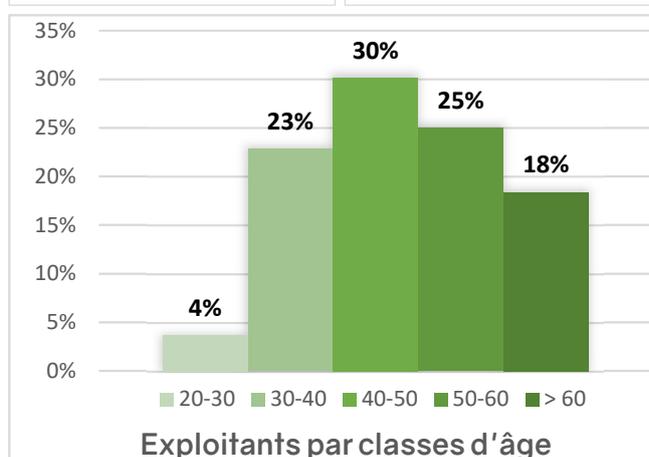
3.2. Caractéristiques socio-économiques des exploitations agricoles partenaires du Conservatoire

Les données présentées dans cette partie sont issues de l'enquête générale auprès de 140 exploitants partenaires à l'exception du zoom sur les projets (3.2.5) basé sur les 50 entretiens approfondis.

3.2.1. Statut, âge et moyens humains

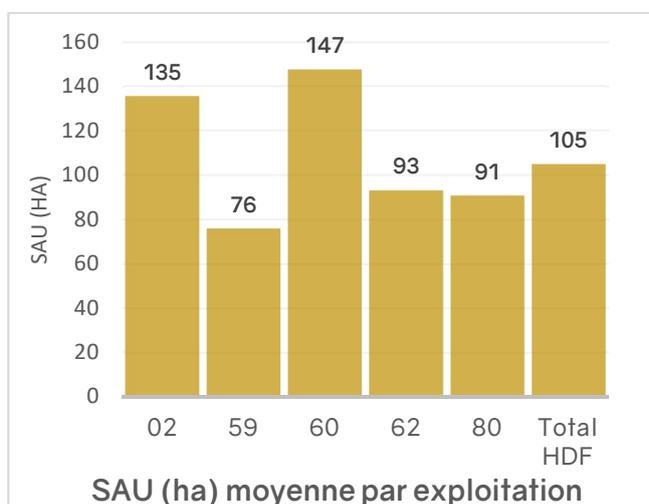


- **Statut agricole** : 11 exploitants enquêtés n'ont pas le statut d'agriculteurs. Ils sont le plus souvent propriétaires de quelques animaux pour leur loisir (chevaux ou ânes) voire consommation personnelle mais sans objectif économique. Parmi les 140 agriculteurs, **17% sont double-actifs** et exercent donc une autre activité à côté de leur exploitation agricole.



- **L'âge moyen** des agriculteurs en contrat avec le Conservatoire est de **48 ans**. Plus de 40% des exploitants ont plus de 50 ans et ils sont même près de 20% à avoir dépassé 60 ans. De nombreux départs à la retraite de partenaires sont donc à prévoir pour les prochaines années. Il est important d'anticiper cette situation, d'autant plus que de nombreux agriculteurs ont fait part de l'absence de repreneur pour leur ferme ou du possible arrêt de l'élevage lors de la transmission (cf. 3.3.2).

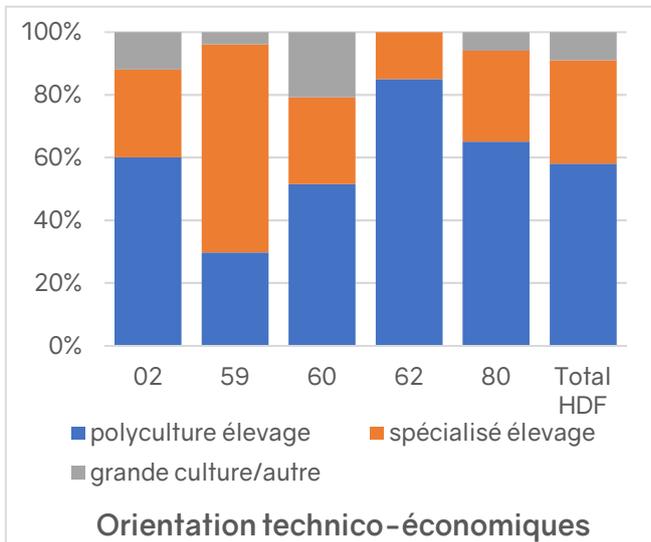
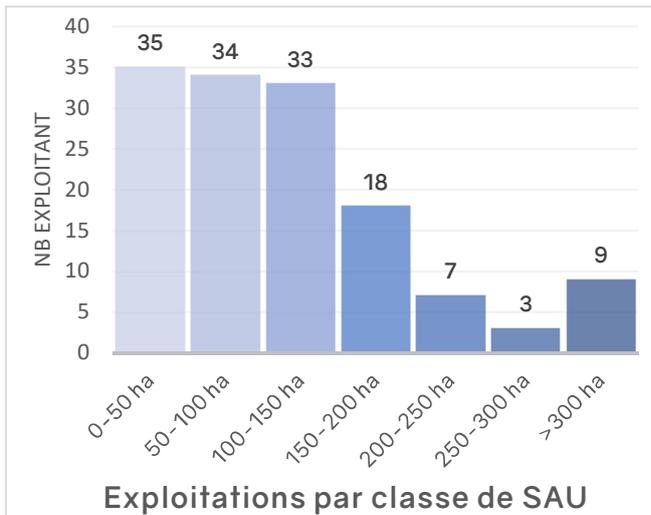
- **Moyens humains** : globalement, les exploitations partenaires sont plutôt modestes en termes de main d'œuvre avec en moyenne **1,3 associés/exploitants** et **1,6 équivalents** temps plein en comptant les salariés. Ces valeurs correspondent aux moyennes régionales et sont relativement homogènes d'un département à l'autre. Environ 50% des agriculteurs partenaires sont seuls sur leur exploitation et seulement 35% des exploitations ont un salarié (souvent pour 0,5 ETP).



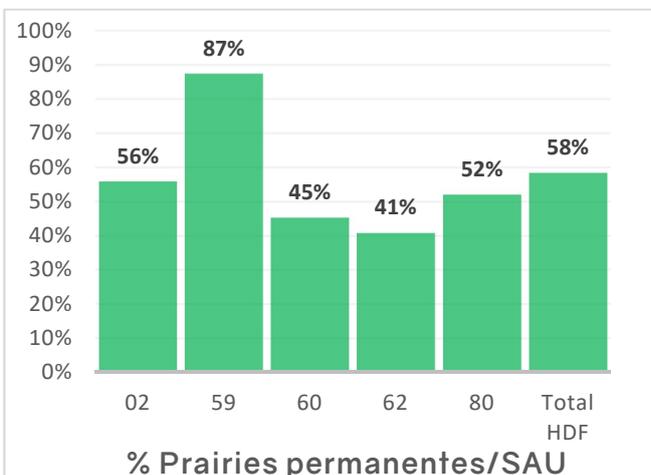
3.2.2. Surfaces exploitées et orientations technico-économiques des exploitations

- **La Surface Agricole Utile (SAU) moyenne des exploitations partenaires est de 105 ha**. Cette surface est légèrement supérieure à la moyenne régionale qui est de 92 ha (RGA2020). On constate une forte variation par département avec des SAU moyennes nettement plus élevées chez les exploitants de l'Aisne et de l'Oise, ce qui correspond bien aux tendances de

l'agriculture régionale du RGA2020 qui montrent un net gradient croissant du nord au sud de la région au niveau des surfaces moyennes des exploitations.



« polyculture élevage » plus élevé dans le Pas-de-Calais et une proportion de « spécialisé élevage » importante dans le Nord. Les exploitations spécialisées « grandes cultures » sont majoritairement situées dans l'Aisne et l'Oise avec en particulier 10 exploitants n'ayant pas du tout d'élevage dans ces 2 départements, notamment pour l'exploitation de prairies de fauche de la vallée de l'Oise.



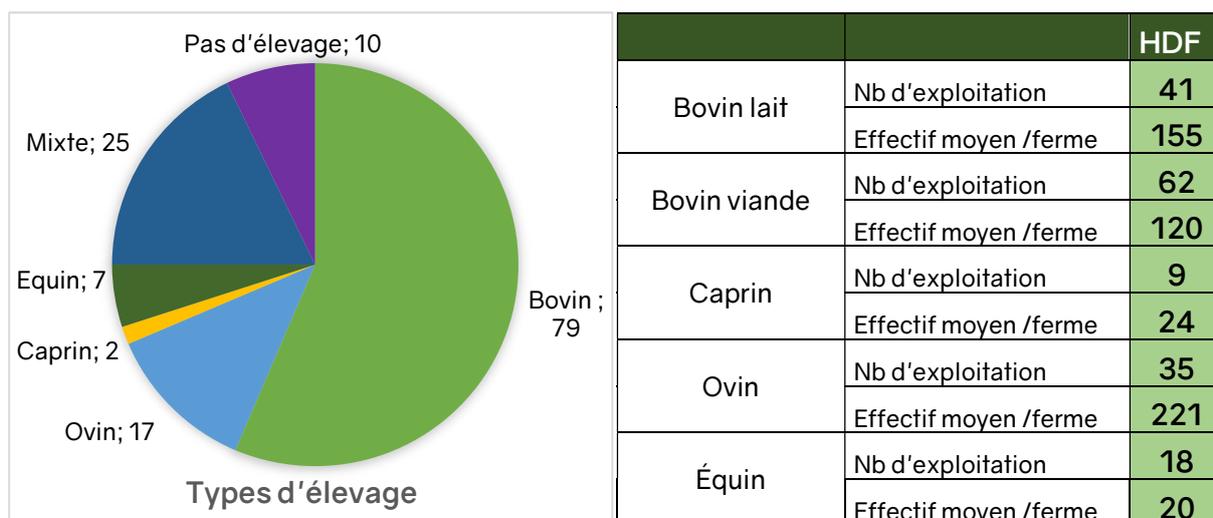
La répartition des exploitations par SAU est également représentative de l'agriculture régionale avec une part significative de 25% de petites exploitations de – de 50 ha réparties sur l'ensemble de la région. Une partie des exploitants de ces petites surfaces sont double-actifs ou valorisent leur production en vente directe. Plus de 50% des exploitations ont des surfaces moyenne entre 50 et 150 ha. Enfin, 25% des partenaires exploitent des surfaces importantes de plus de 150 ha et jusqu'à 500 ha. Ces plus grandes exploitations sont généralement sous forme sociétaire avec plusieurs associés ou des salariés.

- **L'orientation technico-économique d'une exploitation (OTEX)** est une classification permettant de qualifier sa/ses productions dominantes. Plus de 58% des exploitations enquêtées à l'échelle régionale ont une orientation polyculture élevage, c'est à dire qu'elles associent à la fois un atelier de production végétale à un atelier d'élevage (ovin ou bovin). 33% sont des exploitations spécialisées en élevage avec pas ou très peu de culture non fourragère. Enfin, 13 exploitations sont spécialisées grandes cultures ou maraichage.

Quelques différences départementales peuvent être observées sur la répartition des OTEX avec notamment une part de « polyculture élevage » plus élevé dans le Pas-de-Calais et une proportion de « spécialisé élevage » importante dans le Nord. Les exploitations spécialisées « grandes cultures » sont majoritairement situées dans l'Aisne et l'Oise avec en particulier 10 exploitants n'ayant pas du tout d'élevage dans ces 2 départements, notamment pour l'exploitation de prairies de fauche de la vallée de l'Oise.

- **La proportion des prairies permanentes dans les exploitations est en moyenne de 58%.** Cette proportion est nettement supérieure dans le département du Nord avec comme vu précédemment des exploitations majoritairement spécialisées en élevage. Cette proportion de prairies dans les exploitations partenaires est très fortement supérieure à la moyenne régionale de 9% de prairies permanentes dans la SAU.

3.2.3. Les ateliers d'élevage



Plus de la moitié des exploitants partenaires ont uniquement un élevage bovin. Les effectifs moyens bovins de 155 animaux en lait et 120 animaux en viande correspondent à la moyenne des ateliers bovins dans la région.

Les éleveurs spécialisés ovins représentent 12%. 25 exploitants possèdent plusieurs ateliers d'élevage, majoritairement bovin/ovin ou bovin/équin.

Les ateliers caprins et équins représentent souvent de petits effectifs et correspondent à une activité complémentaire qui dans de nombreux cas est très marginale dans l'économie de l'exploitation.

On peut noter également une proportion non négligeable d'exploitants n'ayant aucun élevage.



Pâturage de vaches limousines dans le marais de Chivres-en-Laonnois G. Gaudin- CENHDF

Bovins		Ovins	
Race	Nb élevage	Race	Nb élevage
Prim'Holstein	37	Ile de France	11
Charolaise	26	Boulonnais	9
Limousine	13	Suffolk	9
Salers	12	Texel	5
Rouge Flamande	10	Charolais	2
Blonde d'aquitaine	9	Solognote	1
Normande	5	Charmoise	1
Montbéliarde	4	Thônes et Marthod	1
Highland Cattle	4	Shetland	1
Angus	4	Romane	1
Blanc-bleu belge	3	Roux des Ardennes	1
Bleue du Nord	2	Bleu du Maine	1
Nantaise	2	Noir du Velay	1
Rouge des prés	2	Skudde	1
Brune des alpes	1	Soay	1

• Les races bovines et ovines : une grande diversité de races ovines et bovines sont présentes chez les éleveurs partenaires.

Pour les bovins, la Prim'Holstein pour les laitières et la Charolaise pour les allaitantes sont largement majoritaires. Pour les ovins, les races Ile-de-France, Boulonnais et Suffolk sont dominantes.

On peut noter la présence de nombreuses races rustiques dont quelques races locales à faible effectif en gras dans le tableau.

La vache Rouge flamande et le mouton Boulonnais qui sont des races régionales menacées sont bien représentées du fait du partenariat historique avec le CRRG (en rouge dans le tableau).



Vaches Rouge Flamande – RNR Any-Martin-Rieux
A.Messean- CEN HDF



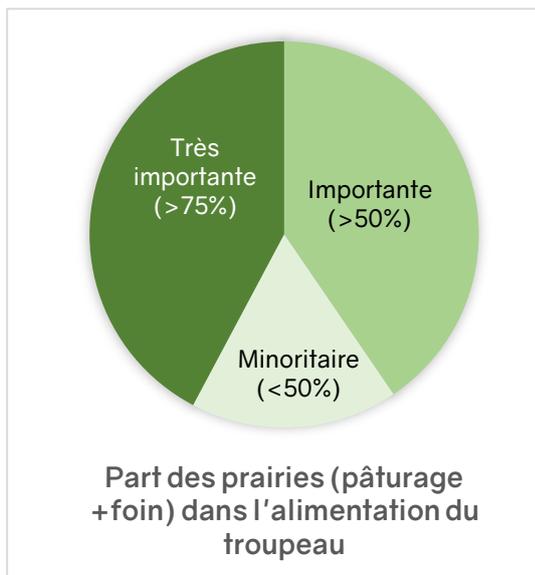
Brebis boulonnaise – D.Adam – CEN HDF



Troupeau de moutons Suffolk – D.Adam – CEN HDF



Vaches charolaise sur les Monts de Caubert – D.Adam – CEN HDF



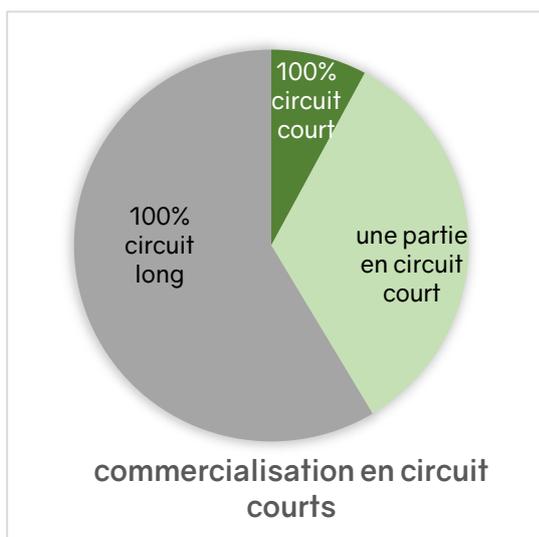
- **Alimentation du troupeau** : environ 40% des éleveurs partenaires sont des herbagers pour qui l'herbe constitue plus de 75% de l'alimentation des animaux, voire presque 100% dans de nombreux cas. Ces éleveurs sont principalement des éleveurs bovins allaitant et/ou ovins, parfois en bio. Leur proportion est nettement plus importante dans le département du Nord.

Il y a ensuite 40% d'éleveurs pour lesquels la prairie est une ressource alimentaire majoritaire bien qu'ils utilisent également des fourrages cultivés (maïs, céréales...) ou achetés (pulpes de betteraves...).

Enfin pour les 20 derniers %, les prairies sont minoritaires dans l'alimentation de leur troupeau. Dans la plupart des cas, l'herbe reste cependant une ressource indispensable pour ces exploitations. Ce sont majoritairement des exploitations laitières avec

des vaches en lactation qui reçoivent une ration alimentaire basée sur le maïs toute l'année. La grande majorité des exploitants a déclaré être autonome au niveau fourrager, à minima pour les fourrages « grossiers ».

3.2.4. Modes de commercialisation



La majorité des exploitants commercialisent leurs productions au travers des circuits régionaux classiques des coopératives, négociants et entreprises agro-alimentaires.

Une part significative de près de **40% des exploitants commercialise cependant tout ou partie de leurs produits via des circuits courts locaux**, c'est-à-dire avec au maximum 1 intermédiaire. Dans ce cas, la vente directe à la ferme est majoritaire mais certains producteurs commercialisent également sur des marchés, dans des AMAP, dans des marchés de producteurs ou via des commerçants ou restaurateurs locaux.

Pour les éleveurs ovins et équins, la vente d'animaux vivants aux particuliers est assez développée.

3.2.5. Zoom sur les projets et évolutions envisagés dans les exploitations

Les informations présentées dans cette partie sont issues des 50 entretiens approfondis

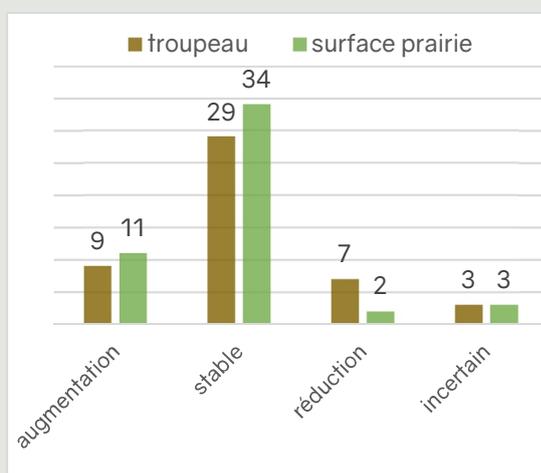
- **Transmission/retraite.**



Les 19 exploitants de plus de 50 ans rencontrés ont été interrogés sur l'avenir de leur exploitation et sa reprise éventuelle. 11 d'entre eux ont un repreneur potentiel identifié dont 9 dans le cadre familial et 2 hors cadre familial.

Les 8 autres n'ont pas de repreneur et la plupart pense que leur ferme partira pour l'agrandissement des voisins avec un abandon de l'activité d'élevage.

- **Evolution du troupeau et des surfaces**



Pour la majorité des éleveurs interrogés, l'activité d'élevage va rester stable pour les 5 prochaines années que ce soit en termes d'effectif du troupeau et de surface fourragère.

20% sont dans une dynamique d'augmentation et souhaitent agrandir leur troupeau et développer leur surface en prairie.

Par contre, une dizaine d'éleveurs pensent réduire leur élevage ou jugent l'avenir de leur atelier incertain à court terme. C'est le cas notamment des éleveurs les plus âgés sans repreneur mais aussi d'éleveurs plus jeunes qui souhaitent simplifier le travail et privilégier leur atelier grande culture.

- **Autres projets**

Les autres projets évoqués par les exploitants sont :

- **Développer l'autonomie fourragère** (cité 8 fois) : plusieurs éleveurs souhaitent notamment développer des cultures fourragères (Luzerne, méteil, ...) pour augmenter leur autonomie en protéines. La recherche d'une meilleure valorisation des prairies et l'augmentation de la part d'herbe dans l'alimentation des troupeaux est également en réflexion pour ces exploitants ;
- **Vente directe – diversification – transformation à la ferme** (cité 8 fois) : 8 exploitants ont évoqué des projets de développement de la valeur ajoutée au travers de la vente directe (viande notamment) le développement d'un atelier de transformation à la ferme (produits laitiers) ou de nouvelles productions (vergers, porcs...);
- **Développement de l'Agriculture Biologique** (cité 3 fois) ;
- **Construction d'un bâtiment d'élevage** (cité 3 fois).

3.3. Engagements environnementaux et prise en compte de la biodiversité dans les exploitations

3.3.1. Certifications et démarches environnementales

Département	02	59	60	62	80	Total HDF
Nb AB totale	5	10	2	3	2	22
Nb AB Partielle	0	1	0	1	3	5
Haute Valeur Environnementale (HVE)	2	1	1	3	1	8
Agriculture de Conservation des sols	1	1	2	3	2	9
Adhérents Association-Collectifs	12	9	1	7	9	38

- **Agriculture biologique** : environ 20% des partenaires sont engagés de façon totale ou partielle en bio dont près de la moitié dans le département du Nord où l'élevage bio est particulièrement développé. Cette proportion importante, nettement supérieure à la moyenne régionale (moins de 5% d'élevage bio) est le fruit à la fois d'une volonté du Conservatoire de favoriser le développement de l'AB mais aussi d'un intérêt porté par les éleveurs bio à la démarche de préservation des espaces naturels du Conservatoire.
- **Agriculture à Haute Valeur Environnementales (HVE)** : seules quelques exploitations sont certifiées HVE. Cette certification devrait cependant se développer dans les années à venir en lien avec la réforme de la PAC
- Quelques exploitants en polyculture/élevage sont engagés pour leurs terres cultivées en **Agriculture de Conservation des Sols** afin de préserver la vie et la fertilité de leur sol au travers notamment de la limitation du travail du sol, sa couverture maximale et la diversification des cultures.
- **Engagements dans des collectifs et associations** agricoles en lien avec l'agroécologie : environ 25% des éleveurs ont déclaré faire partie d'une association ou d'un collectif agricole. Parmi eux, il y a 10 agriculteurs engagés dans des groupes techniques (GIEE, CETA, GEDA, APAD), 10 dans des CUMA et 10 dans des groupements de valorisation des produits (AONP, Bienvenue à la Ferme, association de producteurs, ...).
- **Participation aux actions du PMAZH de l'Agence de l'Eau Artois Picardie** : 9 éleveurs partenaires du Conservatoire sont engagés dans des actions du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides. Ils sont 4 sur le territoire de la Moyenne Vallée de la Somme, 3 dans l'Avesnois et 2 dans l'Audomarois. Seulement un de ces éleveurs est engagé dans un groupe patur'ajuste (marais Audomarois), mais 2 d'entre eux devraient intégrer le nouveau groupe de la Moyenne Vallée de la Somme en 2022.

3.3.2. PAC et MAEC

		02	59	60	62	80	HDF
Exploitant déclarant le site CEN à la PAC	Oui	38	12	22	10	12	94
	Non	2	15	7	16	5	45
Exploitant en MAEC sur un site CEN	Oui	23	3	14	1	10	51
	Non	15	23	15	21	7	81
Exploitant en contrat MAEC à l'échelle de son exploitation	Oui	26	10	16	11	12	75
	Non	11	16	13	13	5	58

Une grande majorité des agriculteurs partenaires déclare les parcelles mises à disposition à la PAC. On constate cependant une grande différence entre les 2 anciennes Région avec 40% des exploitants déclarant les sites à la PAC en Nord-Pas-de-Calais alors que l'on atteint plus de 80% sur le territoire Picard. Cette différence vient du fait que côté Nord-Pas-de-Calais, dans la plupart des cas, l'absence de déclaration à la PAC est une clause des contrats afin notamment d'éviter les problématiques de financements (contrat Natura 2000).

Côté Picard, le Conservatoire en tant qu'opérateur ou animateur MAEC sur de nombreux territoires a plutôt encouragé les exploitants à s'engager dans ces contrats et donc à déclarer les terrains à la PAC. Ainsi, sur les 51 agriculteurs ayant engagé un site du Conservatoire en MAEC, 48 sont dans les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. On voit cependant, que dans le Nord et le Pas-de-Calais, une part significative des exploitants (42%) est actuellement engagée en MAEC sur une partie de leur exploitation. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs regretté au cours de l'enquête de ne pas être autorisé à déclarer les parcelles du Conservatoire à la PAC et donc de ne pas pouvoir les engager en MAEC.

Les principales MAEC engagées par les exploitants sont :

- **Retard de fauche et suppression de fertilisation azotée** : cette mesure est contractualisée par 32 exploitants dont 27 sont situés en Moyenne vallée de l'Oise
- **Pâturage extensif avec limitation du chargement** : cette mesure engagée par 25 éleveurs est souvent associée à la réduction ou la suppression de la fertilisation
- **Autres MAEC engagées** : entretien de haies/arbres (13 exploitants), entretien de mares (3 exploitants), protection des races menacées (3 exploitants), bandes refuges...

Concernant les MAEC engagés sur des sites gérés par le Conservatoire, leurs cahiers des charges correspondent généralement aux conditions du contrat d'usage. Cette contractualisation permet donc surtout une reconnaissance des pratiques de l'éleveur et leur valorisation économique.

3.3.3. Actions volontaires en faveur de la biodiversité

En dehors des obligations liées aux contrats avec le Conservatoire et à un éventuel contrat MAEC, 50% des exploitants ont déclaré mettre en place des actions en faveur de la préservation de la biodiversité sur leur exploitation.

Les principales actions mises en place évoquées dans le cadre de l'enquête sont :

- **Plantation de haies et/ou arbres** (34 exploitants)
- **Jachère faunistique ou floristiques** (14 exploitants)
- **Bandes refuges/bandes fleuries** (14 exploitants)
- **Réduction de l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires** (13 exploitants)
- **Fauche lente/effarouchement** (13 exploitants)
- **Arrêt du labour, couverture des sols cultivés, diversification des cultures** (10 exploitants)
- **Maintien et entretien des haies et arbres existants** (8 exploitants)
- **Pose de nichoirs** (5 exploitants)
- **Préservation des races domestiques menacées** (3 exploitants)



Fauche avec barre d'effarouchement –
MH. Guislain - CENHDF



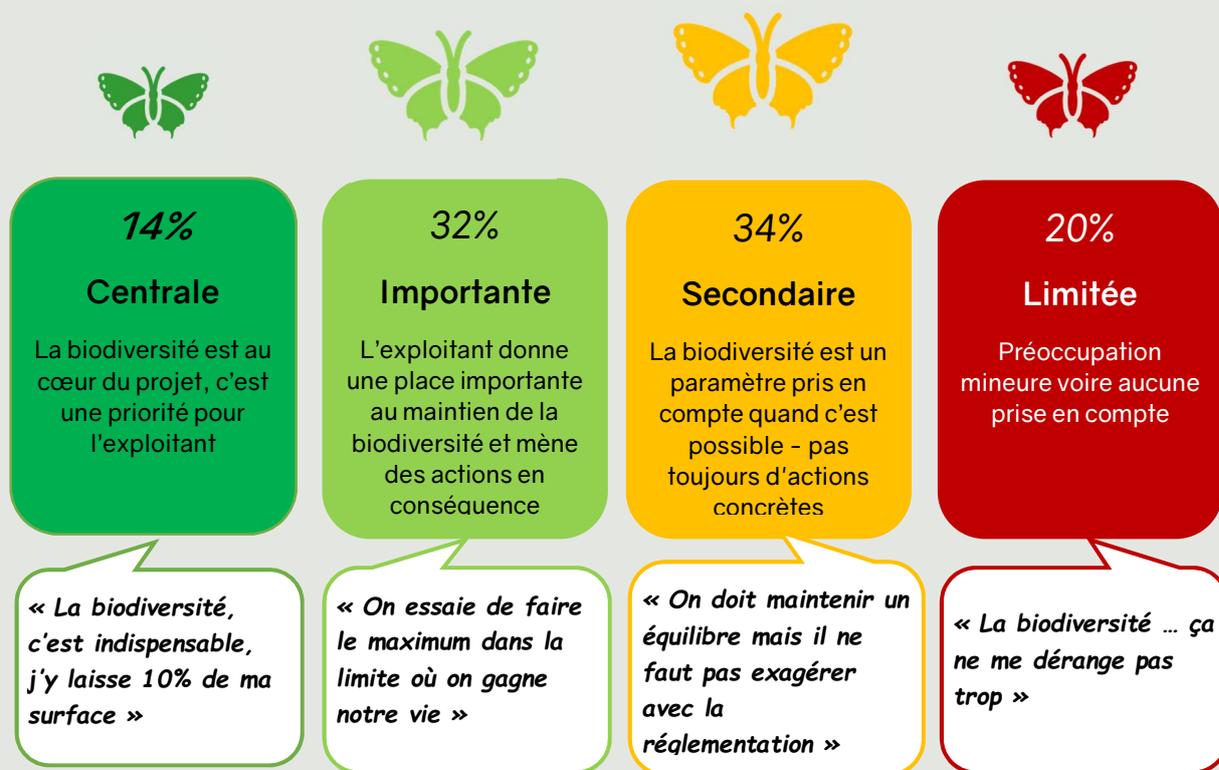
Plantation de haies – S. Bezille - CENHDF



Bande refuge pour la faune – MH. Guislain - CENHDF

3.3.4. Place accordée à la biodiversité par les exploitants

L'analyse des 50 entretiens a permis d'évaluer plus finement la place accordée par les éleveurs à la préservation de la biodiversité :



Les exploitants ont ainsi été interrogés sur les intérêts pour eux et leurs exploitations de préserver la biodiversité.

- **Une contribution à la préservation du cadre de vie et de l'environnement (18 exploitants)** : Pour eux, les actions en faveur de la biodiversité sur leur exploitation contribuent essentiellement au maintien d'un cadre de vie agréable et à la préservation de l'environnement sur leur territoire. Ils n'identifient pas directement d'intérêt pour leur production.
- **Des services intéressants pour leur activité (8 exploitants)** : l'intérêt de la biodiversité est directement relié aux services rendus pour la production (auxiliaires de culture, pollinisation, intérêt de la diversité floristique pour la santé du troupeau, ...).
- **Un rôle global au service de la ferme et du territoire (12 exploitants)** : Ces exploitants, pour qui la préservation de la biodiversité est souvent centrale ou importante, lui attribuent un rôle pour le bon fonctionnement de leur exploitation (services écosystémiques) mais aussi en contribution à la préservation de leur territoire et de l'environnement en général.
- **Des contraintes agricoles et réglementaires (6 exploitants)** : Pour quelques exploitants, la biodiversité et les milieux naturels apportent principalement des contraintes réglementaires et agricoles (baisse de production, dégât de gibier...).

« Le marais c'est important pour moi, j'y vais depuis que je suis tout petit »

« C'est important pour nos systèmes, il faut préserver notre outil de travail »

« C'est intéressant pour l'exploitation (vie du sol, auxiliaire, ...) mais aussi pour la planète »

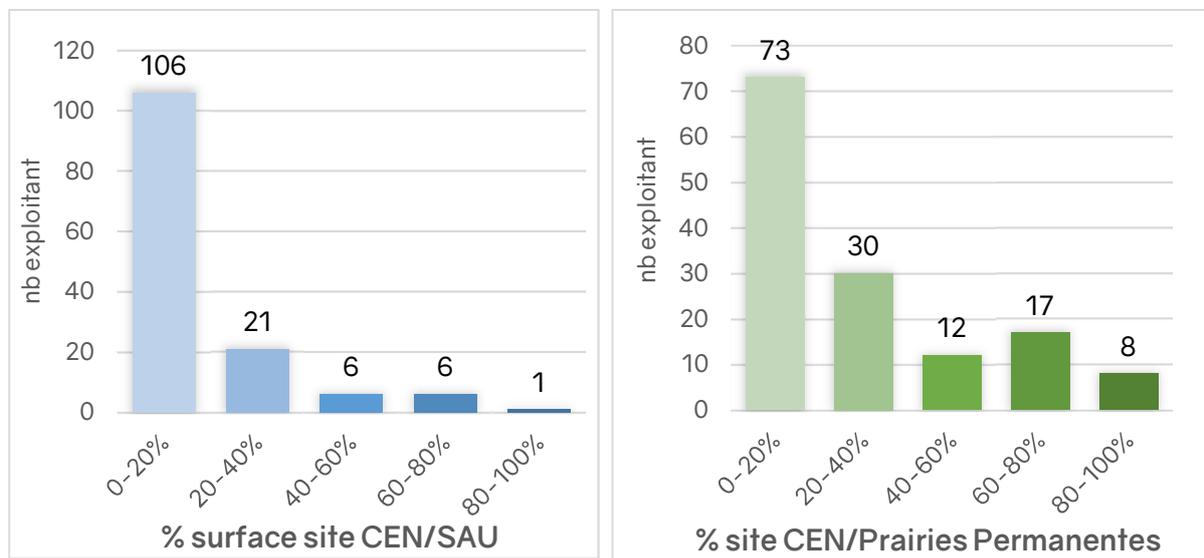
« La biodiversité, je ne suis pas contre mais il y a trop de contraintes »

3.4. Synthèse de l'enquête « générale »

Département		02	59	60	62	80	Total HDF
Nb agriculteurs enquêtés		40	27	29	27	17	140
Exploitant	Nb Exploitants par ferme	1,3	1,3	1,1	1,3	1,4	1,3
	Total main d'œuvre/ferme	1,7	1,7	1,6	1,7	2,0	1,6
	Age moyen	49	49	49	46	49	48
Surface	SAU moyenne (ha)	135	76	147	93	91	105 ha
	Surf prairies permanentes - PP (ha)	61	57	47	32	35	45 ha
	% PP/SAU	56%	87%	45%	41%	52%	58%
Site CEN/ exploitation	Surf CEN (ha)	21	9	8	10	18	13 ha
	%CEN/SAU	13%	19%	10%	16%	23%	15%
	%CEN/PP	25%	22%	26%	33%	46%	28%
Orientation exploitation	Polyculture élevage	60%	30%	52%	85%	65%	58%
	Spécialisé élevage	28%	67%	28%	15%	29%	33%
	Grande culture/autre	12%	4%	21%	0%	6%	9%
Elevage	Nb élevage bovin lait	13	9	6	10	3	41
	Nb élevage bovin viande	17	14	10	14	7	62
	Nb élevage ovin	4	4	6	11	10	35
	Nb élevage caprin	0	2	2	4	1	9
	Nb élevage équin	3	3	3	5	4	18
	Nb élevage autre	1	4	2	6	0	13
Agriculture biologique	Nb AB totale	5	10	2	3	2	22
	Nb AB Partielle	0	1	0	1	3	5
Autres démarches	Haute Valeur Environnementale (HVE)	2	1	1	3	1	8
	Agriculture de Conservation des sols	1	1	2	3	2	9
	Adhérents Association-Collectifs	12	9	1	7	9	38
	Circuits courts	15	11	11	11	10	58

3.5. Place des sites gérés dans les exploitations et relation Conservatoire / exploitant

3.5.1. Part des surfaces des sites du Conservatoire dans les exploitations



Les sites gérés par le Conservatoire représentent en moyenne 15% de la SAU des exploitations partenaires. Cette proportion est plus élevée, autour de 20%, dans la Somme et le Nord.

Pour plus des 3/4 des exploitations, les surfaces du Conservatoire représentent ainsi moins de 20% de leur SAU. Pour le 1/4 restant, le partenariat représente une part plus significative de la SAU et atteint plus de 50% des surfaces utilisées pour 11 éleveurs.

La proportion des terrains gérés par le Conservatoire dans les surfaces en prairies permanentes est en moyenne de 28%. Elle atteint même 46% dans la Somme. Les sites CEN représentent ainsi plus de 40% des prairies pour plus d'1/4 des éleveurs et plus de 20% pour près de la moitié. Le partenariat avec le Conservatoire joue donc un rôle important dans de nombreuses exploitations en termes de ressource fourragère pour le pâturage ou la constitution de stock de foin, ce qui est confirmé par l'enquête approfondie (cf. paragraphe suivant 3.5.2).

Cette importance est à relativiser dans certains cas, notamment du fait qu'une partie des pâturages mis à disposition par le Conservatoire sont peu productifs et/ou gérés de façon très extensive (avec un faible nombre d'animaux sur une grande surface). Par ailleurs, une partie des terrains est utilisée par des animaux peu ou pas valorisés économiquement (chèvres et chevaux notamment). Dans ce cas, la part du site dans les surfaces en prairies de l'exploitation n'est pas représentative de son importance dans le système d'exploitation.



Pâturage caprin – RNR Monts de Baives – B.Gallet – CENHDF

3.5.2. Place des sites gérés dans les exploitations

La place et le rôle des terrains du Conservatoire ont été appréciés sur la base des réponses de l'éleveur aux questions (objectif de la parcelle, place dans le système ?) et de la proportion des surfaces du site par rapport aux surfaces en prairies de l'exploitation :



La place des sites du Conservatoire dans les systèmes d'exploitation est jugée importante voire indispensable pour la moitié des éleveurs interrogés. Pour ces exploitations, le maintien de leur atelier d'élevage est donc fortement dépendant des sites naturels mis à disposition.

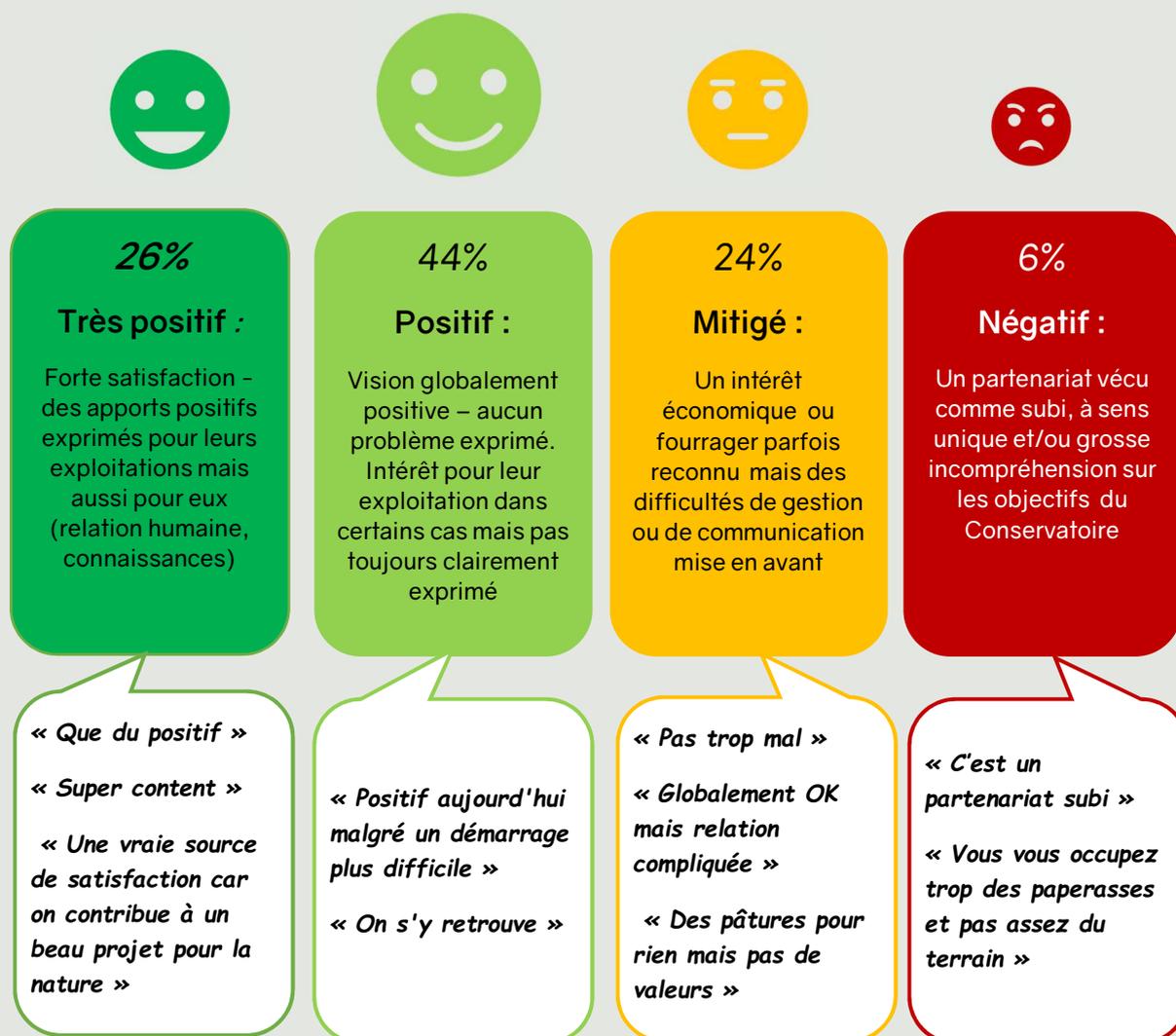
Ainsi dans de nombreux cas en vallée alluviale (Sambre et Oise), les prairies du Conservatoire fournissent une grosse partie voire la totalité du stock de foin aux éleveurs. Dans les secteurs de polyculture élevage où les prairies se raréfient comme la vallée de la Somme, la vallée de l'Authie et le Laonnois, les sites naturels peuvent constituer une part importante des surfaces pâturées pour certains partenaires.

Pour la deuxième moitié, la place du site dans les systèmes est plus secondaire car soit ils ne sont en contrat que sur une petite surface, soit ils disposent d'une surface fourragère importante. Dans les 2 cas, les terrains du Conservatoire constituent un bonus, intéressant notamment en cas d'aléa climatique, permettant de sécuriser le système.



Le troupeau de vaches Nantaises de la ferme du Paraquet – R.Monnehay - CEN HDF

3.5.3. Vision globale du partenariat avec le Conservatoire



Plus des 2/3 des exploitants interrogés ont une vision plutôt positive du partenariat avec le Conservatoire. Parmi ceux qui ont une vision très positive, les aspects relationnels avec les équipes mais aussi les sources de satisfaction personnelles (sentiment de participer à un projet, d'acquérir des nouvelles connaissances...) ont été fréquemment évoqués.

Pour les éleveurs plus mitigés, ce sont principalement les difficultés de gestion des terrains qui sont évoquées même s'ils reconnaissent l'intérêt pour leur exploitation en termes de complément fourrager et surtout de mise à disposition gratuite.

Enfin les 3 éleveurs qui ont fait un retour négatif ont surtout exprimé un manque de prise en compte de leur point de vue et des incompréhensions sur la gestion des sites.

Il est intéressant de noter que la quasi-totalité des éleveurs, même les plus négatifs et ceux ayant fait part de problèmes de communication, ont mis en avant le bon relationnel, la réactivité et le professionnalisme des techniciens du Conservatoire. En cas de problèmes, ils sont perçus comme des facilitateurs.

3.5.4. Positionnement de l'exploitant par rapport au Conservatoire

Au-delà de cette vision exprimée par les exploitants, l'analyse de leurs réponses a permis de caractériser 3 types de positionnement différents vis-à-vis du Conservatoire :

26 « Partenaires »

Éleveur qui est impliqué dans la vie du site – donne son avis et fait des propositions – pas forcément toujours d'accord mais dans le dialogue.

« C'est donnant/donnant, j'essaie de rendre service au CEN dès que je peux »

« Un vrai partenariat qui fonctionne dans les 2 sens »

6 « Dépendants »

Éleveur parfois très impliqué mais fortement dépendant de l'appui des équipes CEN pour la gestion du pâturage

« Ce serait difficile de poursuivre si le CEN ne pouvait plus gérer le pâturage »

18 « Exécutants »

Éleveur qui met en œuvre le cahier des charges sans trop poser de questions. Pas force de propositions – ne se sent pas impliqué dans l'objectif de conservation

« C'est le Conservatoire qui paie le loyer donc c'est vous qui décidez, moi je m'adapte »

« Rien à dire car c'est gratuit »

D'après les entretiens, 50% des éleveurs interrogés se positionnent en tant que réels partenaires du Conservatoire. Même si la plupart ont une vision positive du partenariat, une partie d'entre eux font partie des « mitigés » ayant exprimé notamment des difficultés dans la gestion des sites. Cependant, ce qui rassemble ces 26 exploitants est qu'ils se sont exprimés en tant que partie prenante de la préservation d'un site, capable de faire des propositions et d'échanger avec les salariés du Conservatoire pour ajuster leurs pratiques mais aussi évoquer leurs problèmes.

Les 18 éleveurs rassemblés dans le type « exécutant » sont nettement moins investis dans la gestion du site. Dans de nombreux cas, même s'ils ne sont pas satisfaits, ils estiment qu'ils n'ont pas de critiques ou de propositions à faire dans la mesure où ils exploitent le terrain à titre précaire et gratuit. C'est le cas notamment d'éleveurs en contrat annuel. Ce positionnement se retrouve également sur des terrains dont le Conservatoire est propriétaire (dans les vallées de l'Oise et de la Sambre notamment). Ce positionnement n'empêche cependant pas dans certains cas, la satisfaction de l'éleveur et le bon fonctionnement de la gestion du site.

Le profil « dépendant » est un cas un peu particulier lié aux pratiques spécifiques de l'ancien Conservatoire de Picardie. En effet, face à la difficulté de trouver des éleveurs dans certains secteurs et pour sécuriser des usages compatibles avec les objectifs de conservation, le Conservatoire de Picardie a développé une offre de service à destination des éleveurs afin de les appuyer, voire de se substituer à eux pour le suivi, le transport et l'abreuvement du troupeau. Parmi les éleveurs enquêtés, 6 d'entre eux bénéficient toujours de cet appui renforcé et estiment aujourd'hui ne pas pouvoir maintenir leur présence sur les sites sans cet appui.

3.5.5. Avantages/intérêts du partenariat pour l'exploitant

Les principaux avantages et intérêts du partenariat avec le Conservatoire cités par les éleveurs sont :

- **Complément fourrager (cité 21 fois) :** de nombreux éleveurs ont mis en avant la contribution fourragère importante des sites dans leur système. Le partenariat leur a ainsi permis de gagner en autonomie fourragère et/ou de disposer de pâturage sur des périodes (en été notamment pour les zones humides) où leurs autres prairies produisent moins.
- **Implication locale et apport de connaissances (cité 11 fois) :** au-delà des aspects liés directement au fonctionnement de leurs exploitations, certains exploitants apprécient d'être partie prenante d'un projet local en faveur de la préservation du patrimoine naturel. Ils mettent fortement en avant la qualité de la relation avec les équipes du Conservatoire mais aussi l'importance pour eux d'acquérir de nouvelles connaissances sur la faune, la flore et les milieux.
- **Développement de l'activité d'élevage (cité 10 fois) :** Pour 10 éleveurs, le partenariat avec le Conservatoire a été un déclencheur pour le développement de leurs ateliers d'élevage et a ainsi permis d'accroître significativement leur cheptel voire même dans quelques cas de lancer leur activité.
- **Mise à disposition gratuite/peu coûteuse (cité 9 fois) :** l'argument financier est ressorti comme un des atouts principaux du partenariat pour 9 exploitants. Dans un contexte de forte augmentation des charges des exploitations et de recherche d'autonomie fourragère, la mise à disposition gratuite des terrains est considérée comme un atout important.
- **Qualité fourragère (cité 7 fois) :** quelques éleveurs ont cité parmi les atouts l'intérêt fourrager des terrains mis à disposition, que ce soit en termes de quantité ou de valeur alimentaire. Cela concerne surtout des prairies de fauche inondable dans les vallées de l'Oise et de la Sambre.
- **Intérêt pour la santé du troupeau (cité 3 fois) :** 3 éleveurs identifient clairement un intérêt des végétations naturelles diversifiées pour la santé de leur troupeau du fait de la présence de plantes riches en tanins, en oligo-éléments...



Prairies de fauche en vallée de l'Oise - J. Hembert - CENHDF



Prairies riches en légumineuses dans la vallée de la Somme - M. Franquin - CENHDF

3.5.6. Difficultés rencontrées

Les difficultés et problématiques évoquées par les éleveurs dans le cadre du partenariat avec le Conservatoire sont les suivantes :

- **Temps de travail et problématique de gestion du troupeau (cités 14 fois) :** La principale difficulté abordée par les exploitants est la charge de travail importante liée notamment à la surveillance et à l'abreuvement du troupeau. Cela concerne notamment des éleveurs

pâturant sur des sites éloignés de leur exploitation. La configuration du site, l'état des équipements pastoraux et le niveau de boisement sont aussi des facteurs qui impliquent des difficultés pour la surveillance des animaux. Concernant les prairies de fauches, certains exploitants ont fait part de la surcharge de travail induite par les différentes dates de fauche pour un même contrat, à laquelle s'ajoute la gestion des bandes refuges.

- **Valeur alimentaire faible/perte d'état des animaux (cités 13 fois)** : Pour 13 exploitants, la valeur fourragère est limitée. Certains constatent ainsi régulièrement que les animaux perdent de l'état corporel, maigrissent, pendant la saison de pâturage sur le site. Une partie de ces éleveurs dit cependant s'être adaptée à ce problème en sélectionnant des lots ou catégorie d'animaux à plus faible besoins ou sachant mieux valoriser les végétations naturelles.
- **Saison de pâturage trop courte/pas adaptée (cités 12 fois)** : Concernant le pâturage, les éleveurs jugent les saisons trop courtes avec en fonction des cas, un démarrage trop tardif ou une sortie à l'automne trop précoce. Cette difficulté va souvent de pair avec une incompréhension sur l'objectif recherché par le Conservatoire (« *je ne vois pas comment réduire l'embroussaillage avec une saison de pâturage si courte* »). Certains éleveurs rencontrent également des difficultés du fait du fractionnement des périodes de pâturage, voire de l'absence de pâturage certaines années, ce qui rend la gestion de leur troupeau très compliquée, surtout quand l'information est transmise tardivement. Même pour les exploitants comprenant et partageant les objectifs du Conservatoire, les périodes de pâturage imposées sont parfois difficilement compatibles avec leurs objectifs d'exploitation.
- **Problèmes sanitaires: parasitisme, plantes toxiques, blessures (cité 8 fois)** : Le parasitisme interne (douve/paramphistome) et externe (tiques) des bovins est une grosse problématique pour certains éleveurs exploitants des zones humides qui peut aller jusqu'à l'arrêt du pâturage sur certains sites suite à de la mortalité. Concernant les sites de pelouses, quelques cas d'ingestion de plantes toxiques ont également été évoqués ainsi que des problèmes de blessures au pied des brebis par des épines lors du pâturage après broyage.
- **Dates de fauche trop rigides et gestion des bandes refuges (cités 7 fois)** : Pour les parcelles de fauche même si l'objectif des retards de fauche est globalement bien accepté, plusieurs exploitants ont fait part du manque de souplesse dans l'application des cahiers des charges. Ils souhaiteraient pour certains plus d'adaptation aux conditions météo, et pour d'autre de pouvoir faucher une partie des parcelles de façon plus précoces en rotation.
- **Gestion/entretien des clôtures (cités 7 fois)** : C'est un problème pour quelques exploitants car cela cause des divagations d'animaux. Ce problème est souvent lié à la difficulté d'entretien lié à l'embroussaillage, soit à des dégradations volontaires.
- **Dérangement/chien (cités 6 fois)** : 6 éleveurs, principalement ovin, font face à des problèmes de dérangement de leurs troupeaux par des promeneurs et surtout par des chiens non tenus en laisse. Cela arrive principalement sur des sites traversés par des chemins de randonnées non protégés par des clôtures. Ce problème peut aller dans certains cas jusqu'à de la mortalité engendrée par de la prédation directe des chiens sur les agneaux ou suite à des chutes/blessures.



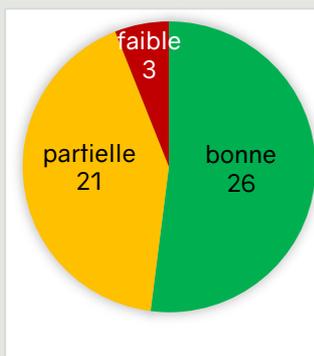
Clôture mobile dégradée - D.Adam - CENHDF

- **Difficultés d'accès ou d'équipements pastoraux (cité 5 fois)** : Des problèmes liés à l'aménagement des accès (barrière mal placée, passerelle non adaptée...) ainsi qu'au manque d'équipements de contentions ont également été évoqués.
- **Interdiction de déclaration à la PAC/absence de MAEC (cité 4 fois)** : Quelques éleveurs, principalement situés dans le Nord et le Pas de Calais, estiment qu'il est dommage de ne pas pouvoir déclarer les terrains à la PAC et ainsi pouvoir bénéficier des aides MAEC.
- **Problème relationnel/manque d'information (cité 4 fois)** : enfin, des soucis de relation avec les équipes du Conservatoire ont été abordé par certains éleveurs : information trop tardive sur la gestion du pâturage, approche trop administrative / déconnectée du terrain, pas assez de contact, manque de moyen.

Il est à noter que 6 éleveurs ne rencontrent aucune difficulté dans le cadre du partenariat avec le Conservatoire. Pour la majorité des autres, les difficultés évoquées ci-dessus restent ponctuelles et largement contrebalancées par les intérêts qu'ils trouvent à utiliser les sites.

3.5.7. Connaissance des enjeux écologiques et compréhension des attentes du Conservatoire

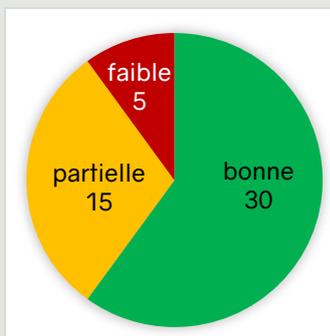
- **Niveau de connaissance des enjeux écologiques des sites**



Environ la moitié des éleveurs a plutôt une bonne connaissance des enjeux écologiques et des objectifs de conservation des sites. Certains d'entre eux connaissent les espèces à enjeux et y font attention lors de leurs passages sur le site. Ces éleveurs estiment avoir été bien informés par les équipes.

Pour l'autre moitié, la connaissance est plus partielle, avec une vision générale de l'objectif visé par le Conservatoire (« *protection des fleurs et des petites bêtes* ») mais peu d'intérêt ou de temps pour approfondir. Seuls 3 éleveurs ont déclaré ne pas connaître les enjeux et objectifs du site.

- **Compréhension des objectifs agricoles et pratiques proposées par le Conservatoire**



Au-delà de la connaissance des enjeux écologiques, les exploitants ont également été interrogés sur leur niveau de compréhension des objectifs de gestion agricole proposés par le Conservatoire et des cahiers des charges qui en découlent.

60% des éleveurs partenaires ont ainsi déclaré comprendre les attentes du Conservatoire et l'objectif de leurs interventions sur le site. Certains estiment cependant que même s'ils comprennent bien l'objectif, il leur semble difficilement atteignable (limitation de ligneux sur les pelouses notamment).

Pour les 40% qui ne comprennent pas ou partiellement les objectifs agricoles du Conservatoire et donc ce qu'on attend de leur intervention sur les sites, les principales incompréhensions sont les suivantes :

- **Sous-pâturage (cités 9 fois)** : plusieurs éleveurs ne comprennent pas pourquoi on leur impose des durées de pâturage ou un chargement faible qui ne permettent pas selon eux de maîtriser l'embroussaillage et la limitation des espèces envahissantes (Jonc, Brachypode...)

« Est-ce que vous voulez faire un champ de roseau ? »

« Pas de pâturage en été alors qu'il y a de l'herbe et que l'on n'arrive pas à gérer les buissons »

- **Année sans pâturage (cités 4 fois)** : les objectifs des absences de pâturages imposés certaines années sur les sites est très mal compris par quelques exploitants qui estiment que cela remet en cause tout le travail qu'ils ont fait au préalable pour maintenir l'ouverture des milieux et avoir des végétations intéressantes pour leur troupeau.

- **Manque d'explication ou attentes pas claires (cités 4 fois)** : dans ce cas, c'est surtout un manque de communication qui a été exprimé.

- **Autres** : intérêts des bandes refuges, incompréhension de la volonté du Conservatoire d'appauvrir les parcelles...

« Le gars du Conservatoire m'a dit que le but était d'appauvrir le milieu, c'est complètement opposé avec ma logique agricole !! »

3.5.8. Zoom sur la gestion du parasitisme des animaux pâturant les sites.

- **Parasitisme interne (douve, strongles, paramphistomes...)** : c'est un risque sanitaire, notamment pour les bovins pâturant en milieux humides, qui peut avoir des conséquences impactantes pour les éleveurs (amaigrissement, baisse de fécondité, mortalité).



Problème de parasitisme interne chez les éleveurs

Les 2/3 des éleveurs n'ont pas constaté de problèmes liés au parasitisme interne pour les animaux pâturants sur les sites du Conservatoire.

7 éleveurs ont de façon ponctuelle ou régulière des animaux parasités mais ils estiment réussir à maîtriser le risque sans conséquence néfaste aux niveaux technico-économique.

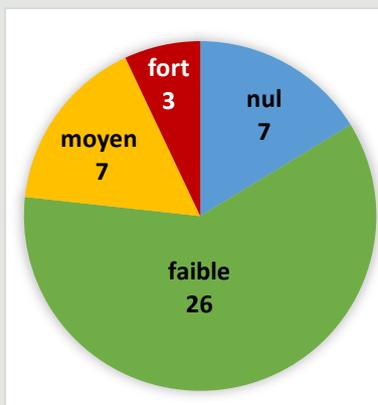
Par contre, pour 6 éleveurs bovins pâturant en marais, le parasitisme interne entraîne des pertes économiques avérées, voir des mortalités d'animaux. Dans certains cas, ces éleveurs ont décidé d'arrêter le pâturage des sites concernés.

- **Utilisation des traitements antiparasitaires** : une partie des vermifuges utilisés en élevage sont des insecticides puissants ayant une action longue durée. Une fois évacués dans les bouses, ils conservent leurs propriétés insecticides et deviennent un danger pour la faune et notamment les insectes coprophages.

Les éleveurs ont donc été interrogés sur les produits antiparasitaires utilisés :

Produit antiparasitaire utilisé	Principe actif	Ecotoxicité*	Nombre d'éleveurs
IVOMEK	ivermectine	Forte	7
CYDECTINE	moxydectine	Forte	5
PANACUR	fenbendazole	Faible	3
NEMISOL	levamisole	Faible	2
DOUVISTOME	oxyclozanide	Moyenne	2
EPRINEX	eprinomectine	Forte	1
SUPAVERM	mebendazole/closantel	Forte	1
DECTOMAX	doramectine	Forte	1
VIBRAMEC	ivermectine	Forte	1
BUTOX	deltaméthrine	Forte	1
Pas de traitement (ou très occasionnel)		Faible	5
Homéopathie /phytothérapie		Faible	3
Non communiqué			17

* L'écotoxicité des principes actifs est issu du référentiel de gestion raisonnée et durable du parasitisme bovin au pâturage en zones humides – SNGTV – 2020



*Risque environnemental
lié aux pratiques*

Comme on le voit dans le tableau ci-dessus, la majorité des éleveurs ayant communiqué leurs traitements antiparasitaires utilisent des principes actifs ayant une écotoxicité forte (molécules persistantes, bioaccumulables et toxiques pour la faune tel que l'ivermectine et la moxydectine notamment).

Cependant, afin d'évaluer le risque réel pour la biodiversité, le type de produit utilisé a été croisé avec les modalités et périodes d'utilisation. En effet, l'écotoxicité se réduit fortement avec le temps et se retrouve faible à nulle après un délai allant de 1 à 5 semaines en fonction des produits utilisés (durée après laquelle les principes actifs ne sont plus détectés dans les déjections des animaux).

Les 3/4 des éleveurs enquêtés ont des pratiques ayant un risque environnemental faible ou nul : pas ou peu de traitement, traitement avec des produits à faible écotoxicité, traitement avec des produits à forte écotoxicité mais uniquement à l'automne ou l'hiver (plus de 3 mois avant l'arrivée sur le site du Conservatoire).

16% des éleveurs ont des pratiques présentant un risque moyen pour la biodiversité : utilisation de produits écotoxiques en fin d'hiver début de printemps mais avec un délais d'au moins 15 jour avant l'arrivée des animaux sur le site ;

3 éleveurs utilisent des produits à forte toxicité seulement quelques jours avant l'arrivée des animaux sur le site, ce qui présente un risque important pour la faune.

3.6. Evaluation des besoins et attentes exprimés par les exploitants

Les 2 niveaux d'enquêtes ont permis d'interroger les agriculteurs sur leurs besoins et attentes vis-à-vis du Conservatoire pour la gestion des sites mais également pour leur exploitation :

	Oui	Non
Souhait d'être plus informé/associé à la gestion du site	52	70
Intérêt pour participer à des visites et journées d'échange entre éleveurs partenaires du CEN	51	69
Intérêt pour être accompagné sur la préservation de la biodiversité à l'échelle de l'exploitation	50	68
Intérêt pour des formations faune/flore	45	64

3.6.1. Informations sur les sites et leur gestion

Une majorité d'éleveurs estime être suffisamment informée concernant la gestion des sites, que ce soit au travers des rendez-vous annuels avec les agents du Conservatoire, les réunions de comité de gestion ou la réception de bilan et rapport.

52 éleveurs ont tout de même fait part de leur souhait **d'être mieux informés sur les objectifs et activités du Conservatoire** sur les sites et même dans certains cas d'être plus associés à la gestion des sites. Les principaux besoins exprimés dans ce cadre sont :

- Être mieux informés (ou plus tôt) des travaux et interventions qui concernent les parcelles en conventions ;
- Avoir des explications sur les objectifs et buts recherchés par le Conservatoire ;
- Avoir des contacts plus réguliers (demande qui ressort spécifiquement sur la Moyenne Vallée de l'Oise) ;
- Avoir des échanges sur le terrain pour mieux se comprendre ;
- Être informé sur les MAEC et la PAC ;
- Echanger sur la gestion du parasitisme.

3.6.2. Journées d'échange entre éleveurs et visites de ferme/site

51 exploitants sont intéressés pour participer à des **journées d'échanges entre éleveurs partenaires du Conservatoire ou à des visites de sites naturels** en lien avec la gestion agricole. Cependant, malgré cet intérêt, une partie de ces éleveurs ont précisé être assez peu disponible pour ce type de journée. Lorsqu'ils sont intéressés, les éleveurs recherchent plutôt le lien avec les exploitants ayant les mêmes problématiques qu'eux localement, exploitant le même type de milieux. Quelques partenaires ont aussi fait part de l'intérêt de ces journées pour acquérir de nouvelles connaissances, découvrir d'autres contextes.

3.6.3. Connaissance et préservation de la biodiversité à l'échelle des exploitations

Une cinquantaine d'exploitants sont potentiellement intéressés pour être **accompagnés sur la prise en compte de la biodiversité à l'échelle de leur exploitation et/ou bénéficier de formation sur la faune et la flore**. Comme pour les journées d'échanges, le manque de temps est cependant un facteur limitant pour une partie de ces éleveurs.

Les principaux besoins exprimés ou idées d'actions proposés par les agriculteurs sont :

- Réalisation de diagnostic « biodiversité » à l'échelle des exploitations ;
- Apport de connaissances sur les espèces (flore notamment) et les habitats ;
- Appui sur les « bonnes pratiques » de culture en faveur de la biodiversité (fertilisation, couverture du sol, bandes fleuries) ;
- Appui sur la réglementation et l'obtention de subvention (aide à la plantation de haies, MAEC...);
- Apport de connaissance sur les auxiliaires de culture.

3.6.4. Autres besoins exprimés

- **Valorisation des produits/communication** : Parmi les exploitants commercialisant leur production en circuits courts et/ou faisant de l'accueil à la ferme, **20 sont intéressés pour mieux valoriser le partenariat avec le Conservatoire** auprès de leurs clients. Cette valorisation pourrait prendre la forme d'une affiche présentant le partenariat, la mise à disposition de documentation sur les sites et activités, voire l'organisation de sortie commune avec l'éleveurs.
- **Recherche de surfaces complémentaires** : de nombreux éleveurs ont fait part de leur recherche de surfaces en prairies supplémentaires pour garantir la viabilité et l'autonomie alimentaire de leurs exploitations. Ces demandes sont nombreuses notamment pour des parcelles de fauche de la vallée de l'Oise.



Visite de ferme à Liercourt - M. Franquin - CEN HDF

3.7. Le point de vue des équipes du Conservatoire sur la gestion des partenariats agricoles à l'échelle des sites.

L'organisation d'un atelier spécifique sur la gestion des partenariats avec les agriculteurs lors du séminaire interne du Conservatoire en octobre 2021 a permis de recueillir l'avis des équipes. Les nombreux échanges sur ce sujet lors des différentes réunions d'équipe pendant la durée de l'étude ont également permis de compléter cette partie.

Le nuage de mots ci-joint présente ainsi la perception de 30 personnes de l'équipe de notre relation avec les éleveurs. Les termes relevant du partenariat dominant (confiance, partenaire, échange, gagnant/gagnant, complémentaire) mais le caractère « complexe » est également ressorti tout comme des visions plus négatives de « dépendance » du Conservatoire vis-à-vis des éleveurs ou inversement d'« assistanat » des agriculteurs par le Conservatoire.



- **Atouts/bénéfices du partenariat agricole pour les équipes du Conservatoire :**

- **Simplification de la gestion / gain économique :** dans de nombreux cas, le partenariat avec des agriculteurs permet une gestion des terrains efficace et peu coûteuse.
- **Gestion plus naturelle / Moins d'entretien mécanique :** la mise en place de pâturage avec des éleveurs partenaires est jugée plus écologique que l'entretien mécanique.
- **Ancrage local et soutien à l'activité économique :** le partenariat avec les éleveurs locaux contribue à l'ancrage territorial du Conservatoire et permet de soutenir des activités économiques, voire dans certains cas la création de nouvelles activités.
- **Partage de connaissances et de savoir-faire :** les éleveurs apportent un réel savoir-faire mais aussi des connaissances (agricole mais aussi du contexte local) intéressantes pour les équipes.

- **Principales difficultés rencontrées dans la gestion des partenariats agricoles :**

- **Difficulté à trouver des éleveurs sur certains territoires :** sur certains territoires et notamment le sud de la Région (Aisne/Oise) ou encore le bassin minier, le nombre d'éleveurs est de plus en plus réduit et il est parfois difficile pour le Conservatoire de trouver des exploitants partenaires pour le pâturage des sites. C'est une inquiétude forte pour une partie de l'équipe pour les prochaines années.
- **Manque d'implication des éleveurs dans la gestion :** Dans certains cas, notamment sur le versant Picard, les équipes estiment que les éleveurs s'appuient beaucoup trop sur les équipes du Conservatoire pour la gestion de leur troupeau sur les sites.
- **Communication difficile / manque de disponibilité :** certains agriculteurs sont très difficilement joignables et peu réactifs en cas de problème sur les sites.
- **Non respect des conventions et cahiers des charges** notamment les périodes de pâturages.

- **Objectifs différents entre le Conservatoire et les éleveurs** : la faible valeur fourragère des sites et les exigences écologiques fortes du Conservatoire semblent parfois en opposition avec les attentes et objectifs économiques des éleveurs.
- **Manque de considération de la place des éleveurs** : une partie de l'équipe estime que le rôle des éleveurs n'est pas assez valorisé au sein du Conservatoire. Le partenariat n'est pas toujours assez équilibré et les éleveurs sont parfois uniquement considérés comme des « outils de gestion ».

3.8. Les partenariats avec les organismes et associations agricoles

Le Conservatoire est en relation régulière avec plusieurs organismes professionnels agricoles et associations dans le cadre de la gestion agricole des sites mais aussi d'actions territoriales ou régionales de préservation du patrimoine naturel. Dans le cadre de cette étude, plusieurs de ces partenaires ont été rencontrés afin de faire le point sur ces actions, leurs besoins et attentes et les pistes de travail à développer.

Au-delà des partenariats avec les 5 structures agricoles présentées ci-dessous, le Conservatoire travaille avec de nombreux autres partenaires qui peuvent avoir un lien avec les activités agricoles : Parcs naturels régionaux, Syndicats Mixtes, collectivités locales, établissements de formations agricoles, associations locales...

3.8.1. Les Chambres d'agriculture départementales et régionale

Le Conservatoire travaille en lien étroit avec plusieurs Chambres d'Agriculture départementales depuis de nombreuses années :

- **Animation des Mesures Agro-Environnementales (MAE)** : Coanimation des MAE avec les Chambres d'Agriculture de l'Aisne, l'Oise et la Somme sur les territoires où le Conservatoire est opérateur (Pelouse et landes, Vallée de l'Oise, Marais de la Souche). Le Conservatoire apporte une assistance aux Chambres d'Agricultures dans l'animation des MAEC sur plusieurs autres territoires : Moyenne vallée de la Somme, territoire « corridor »...
- **Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide** : Le Conservatoire est partenaire de la Chambre d'Agriculture de la Somme pour l'animation du territoire « Moyenne Vallée de la Somme » de ce programme porté par l'Agence de l'Eau Artois Picardie.
- **Appui scientifique-formation** : Animation de formations par le Conservatoire pour la Chambre d'agriculture de l'Aisne (flore bioindicatrice - AB ; savoir diagnostiquer la flore des prairies), intervention/formation sur les pollinisateurs sauvages par le Conservatoire à la demande des Chambres.



Troupeau de Matthieu Longuet à Liercourt, accompagné dans le PMAZH – M. Franquin – CEN HDF

La collaboration avec les Chambres d'Agriculture est plus développée dans les 3 anciens départements picards, du fait des partenariats anciens pour l'animation des MAE et des territoires NATURA2000.

Au-delà de ces actions communes, des contacts entre le Conservatoire et les Chambres d'agriculture sont fréquents autour de sujets liés à préservation de la nature dans les milieux agricoles : projet de compensation écologique, acquisition foncière de terrain agricole par le Conservatoire, classement en zone protégée, grands projets d'aménagement (RN2 ; Canal Seine Nord Europe...), Plan régionaux d'actions « espèces » ou « milieux »...

Une rencontre entre l'équipe « biodiversité » de la Chambre régionale d'Agriculture et le Conservatoire a eu lieu le 15/12/2021 et a permis de faire le point sur les actions citées ci-dessus et d'évoquer plusieurs pistes de collaboration :

- Construction des formations et des diagnostics agroécologiques qui seront obligatoires pour les exploitants en MAE dans le cadre de la nouvelle PAC 2023 ;
- Appui au renouvellement ou à la recherche de nouveaux éleveurs sur les sites du Conservatoire : amplifier les échanges dans le cadre de la recherche d'éleveurs, réflexion sur des projets d'installation en partie sur les terrains du Conservatoire, appui des Chambres dans les procédures d'attribution... ;
- Développement des échanges sur les programmes d'actions espèces ou milieux portés par le Conservatoire concernant les usages agricoles (pollinisateurs, pelouses calcaires, tourbières...);
- Amplification des échanges entre agronomes et naturalistes : mise en place de formation croisée pour les salariés de nos structures, visites de terrain de sites Conservatoire pour les conseillers des Chambres...

3.8.2. La SAFER Hauts de France

Le Conservatoire est partenaire de la SAFER Hauts de France dans le cadre de 2 conventions de partenariat (celles-ci étant antérieures à la fusion du Conservatoire, il y a une convention par ancienne Région). Ces conventions concernent principalement la veille foncière assurée par la SAFER sur des territoires à enjeux écologiques identifiés par le Conservatoire et l'intervention foncière soit par préemption ou à l'amiable. Elles doivent être remplacée par une convention unique harmonisée dans le courant de l'année 2022.

La SAFER est ainsi un partenaire majeur du Conservatoire dans sa stratégie d'acquisition foncière d'espace naturels remarquables. Elle pourrait également devenir un appui dans la recherche d'agriculteurs pour l'exploitation des parcelles acquises ou le renouvellement des exploitants.

SAFER et Conservatoire pourraient également contribuer à la structuration de filières (foin, races locales, circuits courts, marques de Parc Naturel Régional...) en appui à d'autres acteurs.

La SAFER a vu son rôle renforcé en matière de protection de l'environnement. Le renforcement des collaborations SAFER/Conservatoire doit permettre d'accentuer l'atteinte des objectifs de surfaces rétrocédées en faveur de la protection environnementale, soit en poursuivant la stratégie de préemption environnementale, soit en construisant avec le CEN une stratégie d'animation foncière en vue d'acquisition amiable sur des secteurs d'intervention définis. Il est aussi possible de développer les collaborations autour de l'établissement de cahiers des charges dans les Conventions de Mises à Disposition SAFER sur les secteurs à plus forts enjeux et par la promotion des dispositifs agro-environnementaux auprès des exploitants.

Des réflexions sont en cours également concernant les collaborations possible en matière d'intervention conjointe sur la compensation environnementale. En effet il est souvent possible d'associer un usage agricole et des objectifs de restauration d'habitats au sens écologique du terme. Le rôle de la SAFER dans la maîtrise du foncier agricole et environnementale et le souhait du CEN de s'investir dans des mesures compensatoires sous réserve d'assurer la pérennité de l'usage du foncier peuvent se rejoindre.

3.8.3. Centre régional de ressource génétique (CRRG)

Le partenariat entre le Conservatoire et le CRRG s'est construit à l'échelle de l'ancienne région Nord-Pas de Calais du fait de l'ancrage territorial historique du CRRG pour la préservation et la valorisation des races domestiques et variétés cultivées locales.

Ainsi, le Conservatoire s'est largement appuyé sur le CRRG depuis de nombreuses années afin de trouver des éleveurs pour pâturer des sites principalement dans le Nord, le Pas-de-Calais et plus ponctuellement du côté Picard. Ce partenariat vise ainsi à préserver la biodiversité domestique en confortant des élevages de races régionales à faibles effectifs (vaches Rouge flamande et Bleue du nord, mouton Boulonnais) mais aussi à favoriser des races rustiques, locales et adaptées au pâturage en milieux naturels.



Pâturage de bœufs de race Rouge flamande à Morcourt en lien avec le CRRG – D. Adam – CENHDF

Les échanges qui ont eu lieu avec le CRRG dans le cadre de l'étude ont permis d'identifier les besoins et pistes de travail suivantes :

- Poursuivre l'appui aux éleveurs de race locale par de la mise à disposition de sites du Conservatoire et développer les partenariats sur la partie sud du territoire ;
- Réfléchir à des solutions permettant de mieux prendre en compte les objectifs et fonctionnement des systèmes d'élevage extensifs en race locale (durée du pâturage, zone d'hivernage...) ;
- Développer les études et actions sur la gestion du parasitisme interne des bovins en milieux humides, celui-ci restant un facteur limitant important pour les résultats technico-économiques des éleveurs.

3.8.4. Bio en Hauts de France

Les actions communes et échanges avec l'association Bio en Hauts-de-France sont plus ponctuels (interventions du Conservatoire dans le cadre de formations, projet de valorisation de foin bio sur le Camp de Sissonne, participation au salon Terr'eau bio...). Cependant, les 2 associations portent des valeurs communes et plusieurs éleveurs exploitant des terrains du Conservatoire sont adhérents à Bio HDF.

Une rencontre entre Bio en Hauts-de-France et le Conservatoire a eu lieu le 06/07/2021. Elle fait ressortir notamment l'importance de mieux se connaître pour développer des projets



Fauche sur le camp de Sissonne – A. Messean – CENHDF

communs. Il y a une demande au sein des agriculteurs adhérents à Bio HDF pour travailler sur la réduction de l'impact de leur activité sur la biodiversité. Des expérimentations, formations, pourraient ainsi être développées en partenariat avec le Conservatoire. Bio HDF peut également être un appui au Conservatoire dans la recherche de nouveaux éleveurs partenaires.

3.8.5. Terre de Liens

Même s'il n'y a pas ou peu d'actions réalisées en collaboration entre Terre de Liens et le Conservatoire dans les Hauts de France, les 2 structures échangent régulièrement. En effet, les objectifs de Terre de Liens de protéger les terres agricoles via le développement d'une agriculture agroécologique, paysanne et biologique rejoignent les préoccupations du Conservatoire. Cependant, les projets portés par les 2 structures se croisent rarement (à l'exception du projet de la ferme du Moulinel à Cantin), Terre de Liens accompagnant majoritairement des projets en maraîchage ou petits élevages hors des secteurs d'intervention du Conservatoire.

Comme évoqué lors des rencontres de 2018 et 2020 entre les 2 structures et échangé en février 2022, Terre de Liens Hauts-de-France souhaiterait mettre en place un accompagnement de ses fermes pour une meilleure prise en compte de la biodiversité (proposition de diagnostics aux fermiers volontaires puis préconisations d'aménagements en faveur de la biodiversité). Cette action pourrait potentiellement faire l'objet d'un partenariat avec le Conservatoire.

Il semble également important de développer les échanges entre les 2 structures sur le foncier et la recherche de porteurs de projets : diffusion des sites du Conservatoire potentiellement disponibles pour des agriculteurs, étude des possibilités d'installation agricole en partenariat, confortation d'exploitations existantes accompagnées par Terre de Liens grâce à la mise à disposition de terrain du Conservatoire...

4. Propositions d'actions et pistes d'amélioration

Les pistes de travail présentées dans cette partie sont une synthèse des différentes propositions qui ont émergé au cours de l'étude afin d'améliorer le partenariat avec les agriculteurs et la gestion agroécologique des sites du Conservatoire.

Ces propositions ne sont pas hiérarchisées, ni détaillées. Certaines d'entre elles sont déjà en partie engagées ou font l'objet de réflexions en interne alors que d'autres ne sont pas actuellement dans le champ de compétences du Conservatoire.

Elles devront donc être affinées et priorisées en fonction des objectifs du Conservatoire, des moyens mobilisables et des partenariats potentiels dans le cadre d'un ou plusieurs groupes de travail.

4.1. Pour la gestion agroécologique des sites

- **Clarifier et homogénéiser les modèles de contrats utilisés à l'échelle régionale :** Comme précisé dans le paragraphe 3.1.3, il existe aujourd'hui plusieurs types de contrats d'usage agricole utilisés par le Conservatoire du fait de la fusion mais aussi de l'adaptation à différentes situations particulières. Afin d'homogénéiser les contrats à l'échelle régionale et de proposer des conditions équivalentes aux agriculteurs (hors situations particulières), un modèle commun de prêt à usage a été élaboré fin 2021. Ce modèle devra être utilisé autant que possible à partir de 2022 pour les nouveaux contrats et les renouvellements. Pour les terrains en propriété, il serait également intéressant d'envisager les possibilités de développement de baux à clauses environnementales.
- **Privilégier les engagements pluriannuels afin de favoriser l'implication des éleveurs :** les contrats annuels sont un des facteurs limitant l'implication des éleveurs dans la gestion des sites. Il est en effet difficile pour un éleveur de se sentir réellement partenaire du Conservatoire avec des conditions très précaires. Ainsi, pour les sites à vocation agricole (pâturage ou fauche annuelle sauf exception), il est recommandé après une première expérience annuelle réussie de contractualiser avec les éleveurs pour une durée de 5 ans.
- **Rechercher une plus grande autonomie des éleveurs dans la gestion des sites :** avec le développement du nombre de sites et les moyens disponibles, il devient très difficile pour le Conservatoire de poursuivre le niveau d'appui (surveillance du troupeau, gestion de l'abreuvement...) apporté à certains éleveurs côté Picard. Au-delà de la problématique des moyens, cette substitution du Conservatoire au rôle de l'éleveur peut entraîner également un désintérêt de l'exploitant vis-à-vis de la valorisation agroécologique du site. Il apparaît donc indispensable de réduire progressivement l'implication du Conservatoire pour la gestion du pâturage des sites (hors conditions très spécifiques). Il serait intéressant d'accompagner cette évolution, dans certains cas, d'une réflexion sur la simplification des modalités de pâturage ou l'adaptation des équipements pastoraux afin de trouver un compromis acceptable pour le Conservatoire et l'éleveur.
- **Maintenir des échanges réguliers avec les exploitants en privilégiant les rencontres de terrain :** l'enquête a révélé l'importance du relationnel entre les agents du Conservatoire et les éleveurs pour le bon fonctionnement du partenariat. Par ailleurs, les incompréhensions exprimées par certains éleveurs sur la gestion des sites mettent en évidence la nécessité de rencontres régulières afin d'échanger sur les difficultés rencontrées. Dans la mesure du possible, les rencontres sur le terrain sont à privilégier afin d'être sûrs de bien se comprendre et de constater ensemble les problématiques.

- **Clarifier les attentes du Conservatoire en termes de gestion agricole du site** : comme évoqué dans les paragraphes 3.5.6 et 3.5.7, les objectifs du Conservatoire concernant la gestion agricole des sites et les cahiers de charges qui en découlent ne sont pas toujours bien compris par les exploitants ou sont contestés. Il semble donc important de systématiser la traduction des objectifs de gestion conservatoire des sites en objectifs de gestion pastorale compréhensible par l'agriculteur et facilement évaluables. En lien avec le paragraphe précédent, il est indispensable qu'un retour soit fait annuellement aux exploitants sur l'atteinte ou non de ces objectifs. De plus, en comprenant mieux les objectifs du Conservatoire l'éleveur est susceptible de faire des propositions pertinentes de mise en œuvre du pâturage.
- **Intégrer les enjeux agroécologiques dans les plans de gestion de site** : pour les sites où l'usage agricole est central, la réalisation d'un diagnostic agroécologique et l'échange avec les éleveurs partenaires dès la définition du plan de gestion permettraient d'avoir une approche plus intégrée des enjeux agroécologiques dans la gestion des sites. Ce diagnostic va être testé dès 2022 dans le cadre de l'élaboration de 5 plans de gestion.
- **Faciliter l'accès à la PAC et aux MAEC** : lorsque c'est possible (pas de contrat N2000 prévu, activité agricole annuelle...), la possibilité donnée aux exploitants de déclarer les sites à la PAC permet d'ancrer le partenariat dans le fonctionnement de l'exploitation. Elle permet également aux exploitants, sur les territoires éligibles, de s'engager dans les MAEC et donc d'obtenir une contrepartie économique non négligeable. L'engagement en MAEC peut être un facteur important d'implication et d'autonomie des éleveurs.
- **Proposer des échanges et visites de sites entre éleveurs** : l'enquête a montré l'intérêt des exploitants pour les journées de visite et de retours d'expériences sur les sites entre éleveurs. Il sera cependant important de trouver les bons format et fréquence de rencontre, compte tenu de la disponibilité limitée de nombreux partenaires.
- **Trouver de nouveaux éleveurs et contribuer aux renouvellements des partenariats** : la difficulté de trouver des éleveurs sur certains territoires et les départs en retraite prochains de nombreux exploitants partenaires est une source d'inquiétude importante pour les équipes du Conservatoire. Afin de faciliter les échanges en interne mais aussi avec les structures agricoles, il est proposé de mettre en place un fichier partagé rassemblant les sites disponibles pour un usage agricole et les exploitants en recherche de terrain. Par ailleurs, sur les territoires où il y a une demande importante de la part des éleveurs (Moyenne vallée de l'Oise notamment), la définition d'une procédure d'attribution plus précise avec des critères de priorité pourrait être testée.



Végétation de pelouse – RNR Saint-Pierre-ès-Champs – M. Franquin – CEN HDF

4.2. Pour l'accompagnement des éleveurs partenaires à l'échelle de leurs exploitations

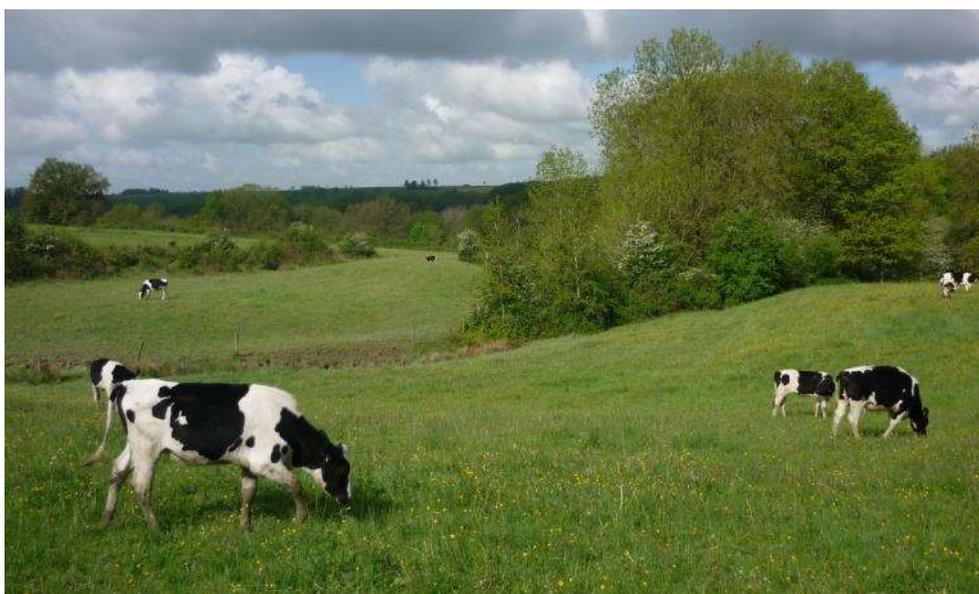
- **Relayer les actions portées par les structures partenaires** : des actions d'accompagnement des éleveurs en lien avec l'agroécologie et la biodiversité sont déjà proposées par plusieurs structures partenaires. Il est donc important, avant de définir de nouvelles actions du Conservatoire, de relayer auprès des éleveurs partenaires les accompagnements possibles par ces structures. C'est particulièrement le cas pour les actions concernant les milieux cultivés (préservation de la vie du sol, agroforesterie, auxiliaires de culture...) qui ne rentrent pas ou peu aujourd'hui le champ d'activité du Conservatoire alors qu'elles sont très développées par d'autres structures.
- **Proposer des formations thématiques en lien avec les objectifs du Conservatoire** : en complément des actions déjà existantes, le Conservatoire pourrait développer des formations à destination des éleveurs partenaires sur la reconnaissance des espèces des milieux prairiaux et leurs propriétés agroécologiques ou sur des enjeux plus spécifiques tels que les insectes pollinisateurs sauvages...
- **Valoriser le partenariat avec le Conservatoire pour les exploitants en circuits courts** : les exploitants partenaires pratiquant la vente directe à la ferme sont intéressés pour valoriser le partenariat avec le Conservatoire auprès de leur clientèle. Même s'il semble difficile d'envisager une démarche de labellisation ou de marque compte tenu de la faible part des sites dans la surface de la plupart de ces exploitations, des outils de communication simple (affiche, plaquette...) pourraient leur être mis à disposition. Des visites de site coanimées entre le Conservatoire et l'éleveur ont également été proposées.
- **Mettre en réseau les exploitants engagés en faveur de la biodiversité** : l'étude a permis d'identifier plusieurs éleveurs pour qui la biodiversité est importante, voire centrale dans leur exploitation. Certains d'entre eux mènent ainsi des actions volontaires très poussées afin de prendre en compte les enjeux écologiques dans leur ferme. Un réseau rassemblant ces exploitants volontaires permettrait de favoriser les échanges et retours d'expérience à ce sujet. Il pourrait ainsi être support d'expérimentation, d'acquisition de connaissances mais aussi de communication sur les pratiques agroécologiques et l'intégration des milieux naturels dans les systèmes d'élevage. La mise en place d'un tel réseau nécessiterait bien entendu un partenariat solide avec une ou plusieurs structures agricoles.
- **Proposer des diagnostics biodiversité à l'échelle des exploitations partenaires volontaires** : plusieurs éleveurs se sont dit intéressés par un diagnostic de la biodiversité à l'échelle de leur exploitation (connaissance des espèces et enjeux, propositions pour une meilleurs prises en compte...).



G. Gaudin – CENHDF

4.3. Pour une approche partenariale et intégrée à l'échelle territoriale

- ***Développer les démarches agroécologiques territoriales en s'appuyant notamment sur l'animation des MAEC*** : à l'image des actions partenariales engagées dans le cadre du PMAZH en Moyenne Vallée de la Somme, les territoires MAEC sont une échelle intéressante pour développer des démarches d'accompagnement des éleveurs sur les pratiques agroécologiques. Les évolutions prévues dans la future PAC, et notamment l'obligation de diagnostic et de formations pour tous les éleveurs s'engageant en MAEC peuvent être un levier intéressant pour ce type de démarche.
- ***Contribuer aux programmes d'actions portés par les structures partenaires en lien avec le maintien de l'élevage et la préservation des milieux prairiaux*** : plusieurs structures et notamment des PNR (Avesnois et Caps et Marais d'Opale) développent actuellement des programmes spécifiques « prairies » auxquels le Conservatoire pourrait contribuer.
- ***Initier un programme régional en faveur de la conservation des « prairies naturelles » intégrant les enjeux naturalistes et agricoles*** : face à la réduction des surfaces de prairies à l'échelle régionale, il semble urgent de mobiliser l'ensemble des structures intéressées par la conservation des prairies autour d'un programme régional partagé. Compte tenu de la spécificité des milieux prairiaux, ce programme devra s'appuyer sur le regard croisé des naturalistes, des agronomes et des éleveurs.



Bocage du Franc-Bertin – A. Messean – CENHDF

5. Conclusion

Cet état des lieux a tout d'abord permis de dresser une photographie assez précise des usages agricoles sur les sites gérés par le Conservatoire en 2021. Près de 45% des sites supportent ainsi une activité agricole, ce qui concerne 3200 ha et 288 exploitants dont 201 sont en contrat avec le Conservatoire. L'activité agricole principale est le pâturage, majoritairement bovin ou ovin, suivi de la fauche et d'une faible proportion de surfaces cultivées.

Les enquêtes générales et approfondies auprès des agriculteurs réalisées dans le cadre de cette étude ont fourni des éléments permettant de caractériser les exploitations partenaires. D'un point de vue socio-économique, ces exploitations sont relativement conformes aux moyennes régionales avec un âge moyen des exploitants de 48 ans, une SAU moyenne de 105 ha avec une variation importante entre départements (SAU nettement plus importante dans l'Aisne et l'Oise). Ces exploitations sont majoritairement orientées vers la polyculture/élevage sauf dans le département du Nord où les spécialisés en élevage dominant. Par contre, contrairement aux tendances régionales, les éleveurs partenaires ont des systèmes qui donnent une place importante aux prairies permanentes avec une moyenne de 58% de prairies dans leur SAU et 80% d'éleveurs pour qui elles constituent la ressource alimentaire majoritaire.

Cette étude a également révélé une prise en compte relativement importante des enjeux environnementaux par les exploitants partenaires avec près de 20% d'exploitations en bio, plus de 50% engagés en MAEC et la mise en place par de nombreux éleveurs d'action volontaire en faveur de la biodiversité. La place accordée à la biodiversité reste cependant variable en fonction des exploitants comme l'ont confirmé les entretiens approfondis.

Par ailleurs, l'enquête a mis en évidence que les sites du Conservatoire jouent un rôle important pour la moitié des éleveurs partenaires. En effet, pour ces éleveurs, les surfaces mises à disposition par le Conservatoire représentent plus de 50% des surfaces de prairies permanentes et une contribution fourragère importante, voir indispensable pour le fonctionnement de leur élevage. Pour les autres éleveurs, les sites ont une place plus secondaire (complément fourrager) mais non négligeable sauf pour quelques cas particuliers.

Ainsi, le partenariat avec le Conservatoire est perçu de façon positive par la majorité des éleveurs interrogés dans l'enquête approfondie. Ils mettent bien sûr en avant l'intérêt économique et fourrager des sites mais également la qualité des relations partenariales et l'importance de l'implication locale. Une partie des éleveurs est cependant plus mitigée et les principales difficultés évoquées concernent les contraintes de gestion des terrains (temps de travail, cahier des charges trop restrictif, parasitisme...).

Enfin, les besoins et attentes exprimés par les éleveurs, mais également des échanges avec les structures agricoles partenaires et les membres de l'équipe en interne ont permis de définir des pistes d'amélioration dans les actions du Conservatoire. Ces propositions qui concernent la gestion agroécologique des sites, l'accompagnement des éleveurs à l'échelle de leurs exploitations et le développement d'une approche plus partenariale et territoriale seront à affiner et prioriser par le Conservatoire en lien avec ses partenaires.



Camp de Sissonne – D. Frimin – CEN HDF

Annexe 1

Questionnaire d'enquête générale

Date :

Réalisé par :

Coordonnées/ Contact :

Nom exploitation (si forme sociétaire) :

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune :

Mail : Tél fixe : Tél portable :

Main d'œuvre :

Nombre d'exploitants/associés : Nombre de salariés : UTH :

Age du/des exploitants :

Agriculteur à titre principal (professionnel) : oui non Double actif : oui non

L'exploitation/les surfaces :

Type d'exploitation (OTEX) : grande culture polyculture/élevage élevage ovin/caprin

spécialisé élevage bovins lait spécialisé élevage bovins viande

autre :

SAU (ha) : Surface prairies permanentes : Prairies temporaires :

Surfaces cultivées : Citer les principales cultures :

L'élevage / le troupeau :

Type d'animaux	Nombre total	Nb de naissance/an	Race
Bovins			
Ovins			
Caprins			
Equins			
Anes			
Autre :			

Durée hivernage (en bâtiment) :

Autonomie fourragère : Oui Non – si non préciser le type de fourrage acheté :

Alimentation principale - en hiver : en été :

Certification/démarches environnementales (préciser sur quelle production)

Bio préciser totale/partielle

HVE préciser niveau 1/2/3

Agriculture de conservation des sols

lutte intégrée/biologique :

Engagement collectif agricole (préciser thème) :

GIEE :

GEDA/GVA :

groupe 30 000/DEPHY

Patur'ajuste :

Autre :

Labels et signes de reconnaissance (préciser sur quelle production) :

AOP : Label : Marque Parc : autre :

Principaux modes de commercialisation :

Coopérative : Négoce :

Entreprise/industrie agro-alimentaire :

Circuits courts, agrotourisme : vente à la ferme AMAP Marché

autres circuits courts (préciser) :

accueil touristique à la ferme :

MAE /PAC/ Biodiversité

Déclarez-vous les sites CEN à la PAC ? Oui Non

(Sont-ils nécessaires pour l'activation de vos DPB (aide PAC) ? Oui Non)

Engagement MAE surface engagée : depuis :

Types de mesures : retard de fauche suppression de ferti réduction ferti

Limitation chargement entretien mare entretien haies/arbres

autre :

Autres actions pour la prise en compte de la biodiversité à l'échelle de votre exploitation (hors site CEN/MAEC/bio) :

plantation de haies/arbres bande refuge, jachère faunistique/floristique,

fauche lente/effarouchement, pose de nichoir, autre :

.....
.....
.....

Accompagnement

Intérêt pour avoir plus d'informations ou être plus associé sur la gestion du/des sites CEN :

Oui : Non

Intérêt pour un accompagnement sur la prise en compte de la biodiversité sur son exploitation :

Oui – préciser le/les thèmes : Non

Intérêt pour participer à des visites/journées d'échanges de pratiques sur ce thème ?

Oui Non

Intérêt pour des formations pour mieux connaître/identifier la faune/flore de son exploitation ?

Oui Non

Commentaires :

.....
.....
.....

Annexe 2

Questionnaire d'enquête approfondie

agriculteur « niveau 2 »

Coordonnées/ Contact :

Nom exploitation (si forme sociétaire) :

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune :

Mail : Tél fixe : Tél portable :

Main d'œuvre

Nombre d'exploitants/associés : Nombre de salariés : UTH :

Age du/des exploitants :

Agriculteur à titre principal (professionnel) : oui non Double actif : oui non

L'exploitation/les surfaces :

Type d'exploitation (OTEX) : grande culture polyculture/élevage

spécialisé élevage bovins lait spécialisé élevage bovins viande élevage ovin/caprin

autre :

SAU (ha) : Surface prairies permanentes : Prairies temporaires :

Surfaces cultivées : Citer les principales cultures :

L'élevage / le troupeau :

Type d'animaux :

Races :

Nombre total d'animaux par type : Bovins Ovins Équins Caprins
..... Anes autres animaux (préciser :)

Nombre de naissance moyenne annuel : Durée hivernage (en bâtiment) :

Autonomie fourragère : Oui Non – si non préciser le type de fourrage acheté :

Alimentation principale – en hiver : en été :

Certification/démarches environnementales (préciser sur quelle production)

Bio préciser totale/partielle

HVE préciser niveau 1/2/3

Agriculture de conservation des sols lutte intégrée/biologique :

Engagement collectif agricole (préciser thème) :

GIEE : GEDA/GVA : groupe 30 000/DEPHY

Patur'ajuste : CUMA : Autre :

Mode commercialisation - labels et signes de reconnaissance (préciser sur quelle production) :

AOP : Label : Marque Parc : autre :

Principaux modes de commercialisation : Coopérative : Négoce :
.....

Entreprise/industrie agro-alimentaire :

Circuits courts, agrotourisme : vente à la ferme AMAP Marché

autres circuits courts (préciser) :

accueil touristique à la ferme :

Projet/évolution envisagée :

Si éleveur de plus de 55 ans, comment est envisagée la transmission ? Existe-t-il un repreneur ?

Quels sont les évolutions prévues de votre exploitation pour les prochaines années ?

- Evolution prévue pour l'atelier d'élevage ?
- Evolution prévue au niveau des surfaces en herbe ?
- Intérêt pour un passage en bio dans l'avenir ?

MAE / PAC

Engagement MAE surface engagée : depuis :

Types de mesures : retard de fauche suppression de ferti réduction ferti

Limitation chargement entretien mare entretien haies/arbres autre :

Declarez-vous les sites CEN à la PAC ? Sont-ils nécessaires pour l'activation de vos DPB ?

Est-ce que le/les sites CEN que vous utilisez sont engagés en MAE ?

Gestion du parasitisme interne et externe des animaux :

Produits utilisés : A quelle période ?

Sous quelle forme : Injection Bolus (longue durée) Pour-on (sur le dos) Aliments

Constatez vous des problèmes spécifiques de parasitisme (interne ou externe) sur vos animaux pâturant en milieux naturels (dont site CEN) ?

Sites/partenariat CEN :

Depuis quand utilisez-vous un/des sites gérés par le CEN ?

Que pensez-vous de votre partenariat avec le CEN ? (Réponse libre puis propositions ci-dessous):

.....

gagnant/gagnant pour faire plaisir/pour aider un atout pour mon exploitation
 Sans avenir difficile à gérer pas assez développer à sens unique - pas de prise en compte de mes objectifs une source de satisfaction une déception

Place et intérêts du/des sites pour votre exploitation (Réponse libre puis propositions ci-dessous) :

.....

- Quel objectif de production ?
- Quelle place dans le système fourrager ?

Difficultés rencontrées :

Connaissez-les-vous enjeux/objectifs écologiques du site :

Comprenez-vous les objectifs de gestion et les pratiques agricoles qui en découlent ?

Exploitez-vous des sites naturels gérés par d'autres organismes que le CEN (PNR, Département, ...) ? (Préciser sites et organismes)

Biodiversité / agroécologie :

Quel place/rôle de la biodiversité dans votre exploitation ?

Selon vous qu'est-ce que l'agroécologie ? (Système de production qui s'appuient sur le fonctionnement des écosystèmes)

(Réponse libre puis propositions ci-dessous):

Un truc d'écolo L'avenir de l'agriculture Une mode passagère Une réponse aux attentes de la société Un défi technique une source de motivation impossible à mettre en place chez vous Pas assez valoriser économiquement

Quelle place actuelle ou futur dans votre exploitation ?

Menez-vous déjà des actions ciblées pour la prise en compte de la biodiversité à l'échelle de votre exploitation (hors site CEN/MAEC/bio) :

Exemple : plantation de haies, bande refuge, jachère faunistique/floristique, utilisation de barre d'effarouchement, pose de nichoir, ...

Prairies diversifiées et milieux « naturels » :

En-dehors des sites CEN, exploitez vous d'autres prairies naturelles diversifiées (riches en espèces) ou milieux naturels (marais, tourbière, larris, landes, ...) ?

Si oui, quels sont selon vous les intérêts de ces milieux pour votre élevage ?

Quels contraintes, difficultés de gestion ?

Quel impact (actuel ou futur) du changement climatique pour votre élevage/système fourrager ?

➤ Dans ce contexte, les milieux naturels sont-ils un atout ou une contrainte ?

Accompagnement / besoin

Recherche de nouvelles surfaces / sites CEN à utiliser :

Quel type : Surface : Période :
Pour quels animaux :

Intérêt pour avoir plus d'informations ou être plus associé sur la gestion du/des sites CEN :

Oui : Non

Intérêt pour un accompagnement plus poussé sur la prise en compte de la biodiversité sur son exploitation :

Oui – préciser le thème : Non

Intérêt pour participer à des visites/journées d'échanges de pratiques sur ce thème ?

Oui – préciser le thème : Non

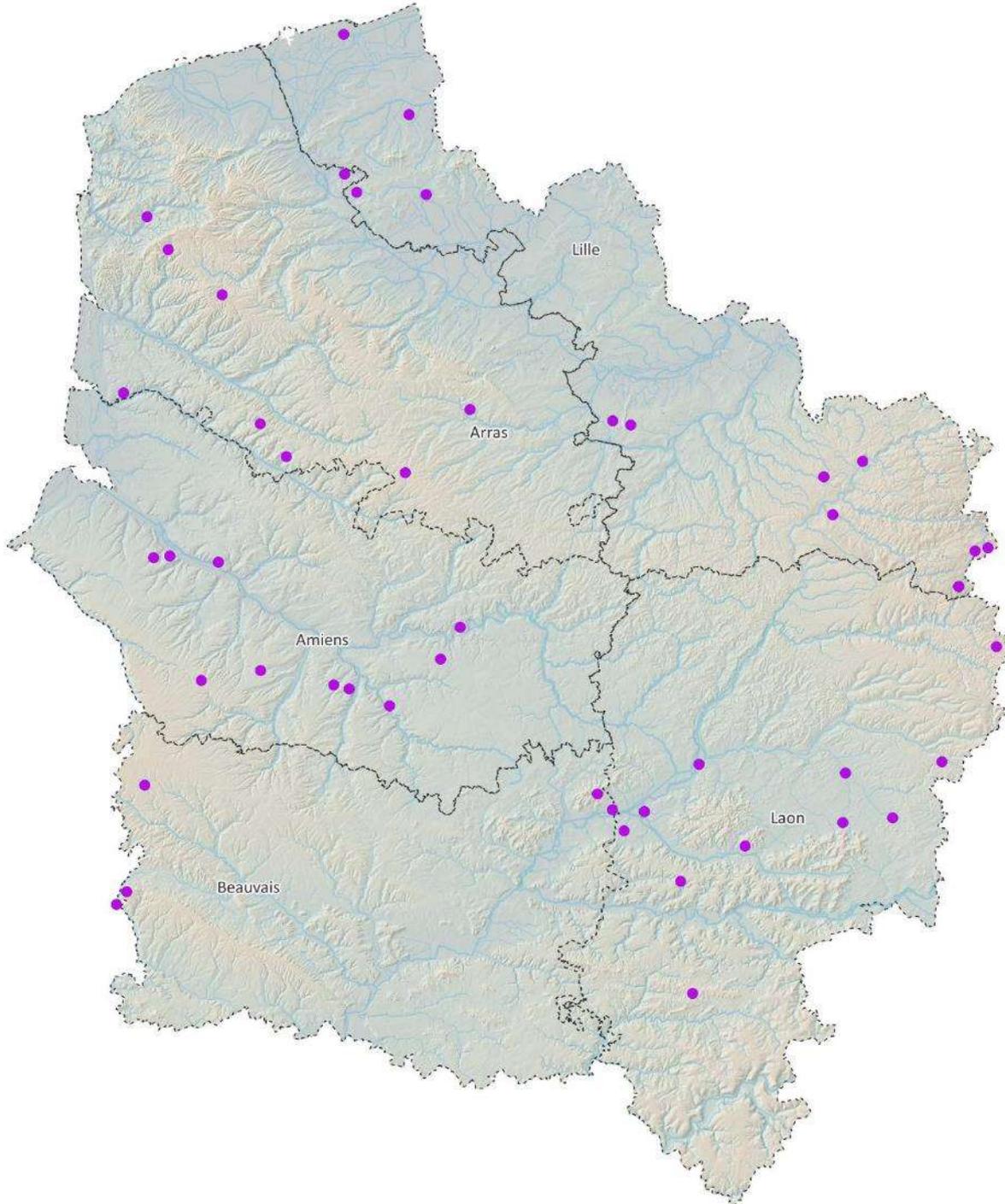
Intérêt pour des formations pour mieux connaître/identifier la faune/flore de son exploitation ?

Oui Non

Intérêt pour valoriser le partenariat avec le CEN au niveau de la commercialisation / ou communication sur la ferme ?

Oui : Non

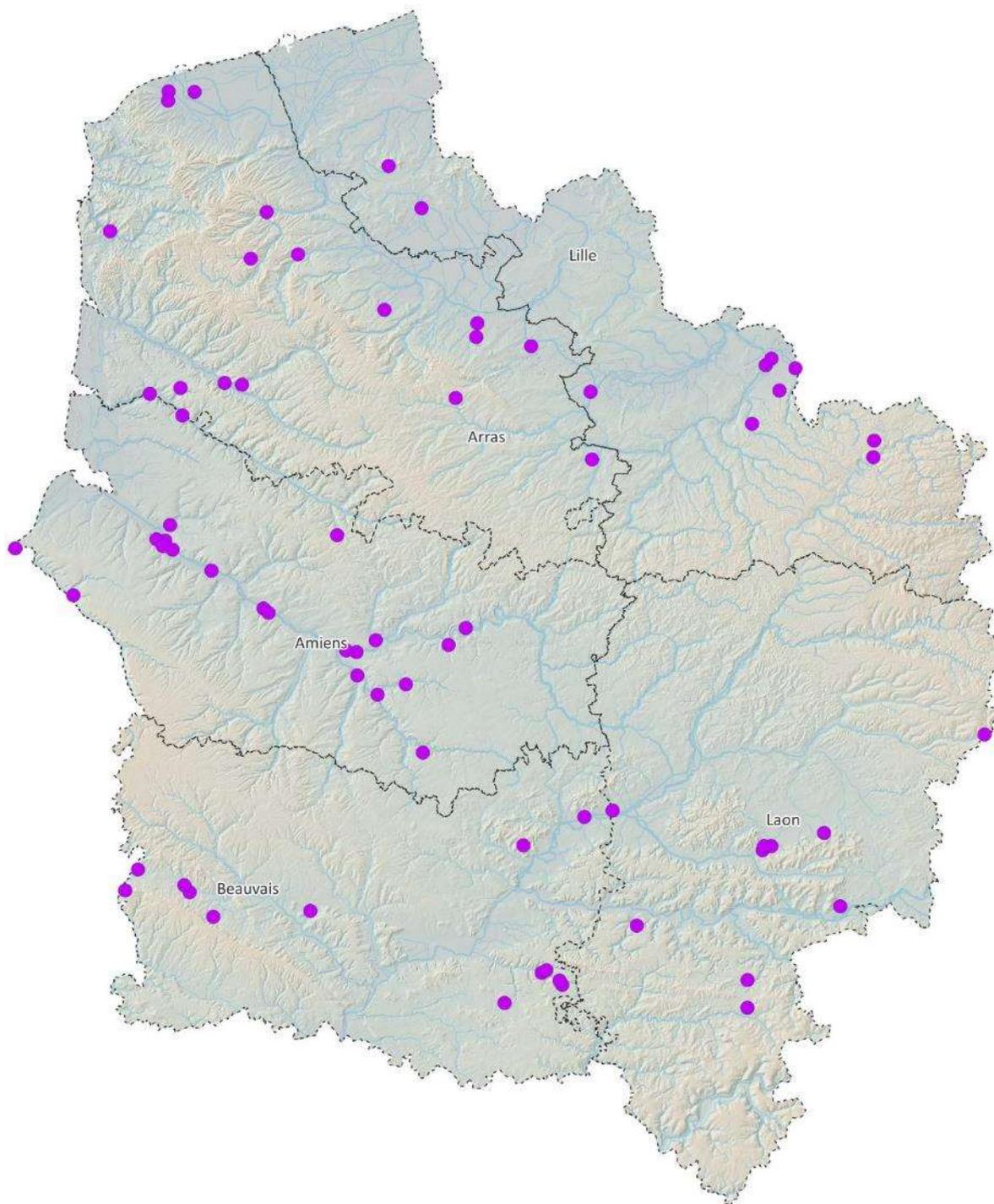
Annexe 3



0 10 20 km

ADMIN EXPRESS® © IGN - Paris - 2022
BD TOPO® © IGN - Paris

Annexe 4



● activité agricole hors contrat CEN



0 10 20 km

